

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice



Office National de la Statistique (ONS)



Recensement Général de la Population et de
l'Habitat (RGPH), 2013

Bureau Central du Recensement (BCR)



Analyse de la pauvreté non monétaire fondée sur les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2013)

Juillet, 2016

Réalisé par :

Mr. Mohamedou Ould Abdellahi, Consultant

Table des matières

Sigles et Abréviations :	4
Liste des Tableaux Graphiques et Cartes :	5
Résumé Analytique :	9
Introduction :	12
I. Contexte et aspects méthodologiques :	12
1.1. Présentation de la Mauritanie :	12
1.2. Contexte de l'analyse de la pauvreté :	14
1.3. Etat des connaissances de la pauvreté en Mauritanie :	15
1.4. Aspects méthodologiques :	17
1.4.1. Concept de la pauvreté :	17
1.4.2. Indices de pauvreté :	18
II. Indices composites de la pauvreté :	22
2.1. Pauvreté selon le RGPH 2013 :	22
2.2. Analyse selon le niveau national :	23
2.3. Disparités régionales selon les Wilayas :	24
2.4. Indice de pauvreté humaine et indice de pauvreté d'existence : deux indices composites fortement corrélés :	25
2.5. Disparités régionales selon le milieu de résidence :	26
2.6. Désagrégation de l'incidence de la pauvreté pour un meilleur ciblage géographique des pauvres :	27
III. Pauvreté des conditions de vie et caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage :	32
3.1. Profil de pauvreté et âge moyen des chefs de ménage :	32
3.2. Profil de pauvreté et état matrimonial des chefs de ménage :	33
3.3. Profil de pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage :	34
3.4. Profil de pauvreté, taille moyenne du ménage et nombre de personnes par chambre :	37
IV. Pauvreté des conditions de vie au sein de la population :	38
4.1. Profil de pauvreté et types de logement de la population :	39
4.2. Profil de pauvreté et scolarisation des enfants :	40
4.3. Profil de pauvreté et activité économique :	43
Conclusion :	48
Bibliographie :	49
Annexes :	50

Sigles et Abréviations

ACP : Analyse en Composantes Principales

ACM : Analyse des Correspondances Multiples

BAD : Banque Africaine de Développement

BM : Banque Mondiale

EPCV : Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages

FADES : Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social

HCR : Haut Commissariat des Réfugiés

ICP : Indice Composite de Pauvreté

IPH : Indice de Pauvreté Humaine

ODD : Objectifs du Développement Durable

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONS : Office National de la Statistique

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

QUIBB : Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base de Bien-être

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SCAPP : Stratégie de Croissance et de Prospérité Partagée

UE : Union Européenne

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des ménages ordinaires et la population totale selon la Wilaya et le milieu de résidence :	13
Tableau 2 : Population des ménages ordinaires par groupes d'âges (en %) :	14
Tableau 3 : Indicateurs de pauvreté monétaire à travers les trois dernières Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV), 2004, 2008 et 2014 :	16
Tableau 4 : Variables à prendre en compte dans la construction de l'indice composite :	20
Tableau 5 : Répartition des ménages par milieu de résidence et par sexe selon les quintiles de richesse :	24
Tableau 6 : Incidence de la pauvreté par Wilaya (deux premiers quintiles de pauvreté) : ...	24
Tableau 7 : Indice de pauvreté humaine et incidence de pauvreté d'existence :	26
Tableau 8 : Les quinze Moughataas les moins affectées par la pauvreté non monétaire en Mauritanie :	31
Tableau 9 : Les quinze Moughataas les plus affectées par la pauvreté non monétaire en Mauritanie :	32
Tableau 10 : Age moyen du Chef de Ménage par milieu de résidence selon les quintiles de richesse :	33
Tableau 11 : Répartition des chefs de ménage par état matrimonial selon les quintiles de pauvreté et le sexe du chef de ménage :	34
Tableau 12 : Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction selon les quintiles de pauvreté et le sexe :	35
Tableau 13 : Taille moyenne des ménages et nombre de personnes par chambre selon les quintiles de pauvreté et le sexe :	37
Tableau 14 : Quintiles de pauvreté selon le type d'habitat par sexe du chef de ménage :	40
Tableau 15 : Taux net de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans (en %) par sexe et milieu de résidence :	41
Tableau 16 : Taux net de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans (en %) par wilaya :	42
Tableau 17 : Population occupée par statut dans l'emploi selon les quintiles de pauvreté : ..	44
Tableau 18 : Population occupée par branche d'activité selon le sexe et les quintiles de pauvreté :	46.

Liste des Graphiques

<u>Graphique 1</u> : Incidence de la pauvreté RGPH 4 et EPCV :	23
<u>Graphique 2</u> : Incidence de la pauvreté non monétaire selon le milieu de résidence par wilaya:	27
<u>Graphique 3</u> : Hommes chefs de ménage par niveau d’instruction et milieu de résidence selon les quintiles de pauvreté :	36
<u>Graphique 4</u> : Femmes chefs de ménage par niveau d’instruction et milieu de résidence selon les quintiles de pauvreté :	36

Liste des cartes

Carte 1 : Incidence de la pauvreté par Wilaya (en %) :25

Carte 2 : Incidence de la pauvreté par Moughataa (en %) :28

Liste des Tableaux en Annexe

<u>Tableau A.1.</u> : Incidence de la pauvreté par Wilaya et milieu de résidence (%) :	50
<u>Tableau A.2.</u> Répartition des chefs de ménage par niveau d’instruction selon les quintiles de pauvreté, le sexe et milieu de résidence :	52
<u>Tableau A.3.</u> Taille moyenne des ménages et nombre moyen de personnes par pièce selon la Wilaya :	54
<u>Tableau A.4.</u> Quintiles de pauvreté selon le type d’habitat par sexe du chef de ménage : ..	56
<u>Tableau A.5.</u> Quintiles de pauvreté selon le type d’habitat par milieu de résidence :	57
<u>Tableau A.6.</u> Population occupée par statut dans l’emploi selon le sexe les quintiles de pauvreté :	59
<u>Tableau A.7.</u> Population occupée par statut dans l’emploi selon le milieu de résidence et les quintiles de pauvreté :	60
<u>Tableau A.8.</u> Population occupée par branche d’activité selon le milieu de résidence et les quintiles de pauvreté :	61
<u>Tableau A.9.</u> Population occupée par branche d’activité selon le sexe et les quintiles de pauvreté :	62
<u>Tableau A.10.</u> Probabilité de décéder avant le premier et le cinquième anniversaire selon la wilaya :	63

Résumé analytique

L'objectif de ce rapport est d'élaborer un indicateur de pauvreté à partir des données de RGPH 2013, ensuite faire une analyse de la pauvreté en Mauritanie sur la base de cet indicateur. Il permet de faire une analyse de la pauvreté à partir des conditions de vie, en l'absence des données sur les revenus des ménages. Ces données sur le revenu (dépendance des ménages) n'ayant pas été collectées au cours du RGPH.

En d'autres termes, cette étude permet principalement d'identifier et de hiérarchiser les ménages pauvres, et de fournir des informations sur la pauvreté des conditions de vie jusqu'au niveau des Moughataas.

Dans le passé l'étude de pauvreté en Mauritanie s'est limitée à la pauvreté monétaire à partir des données issues des Enquêtes Nationales sur les Conditions de Vie des ménages en Mauritanie qui se sont déroulées durant les années de 1992, 1996, 2000, 2004, 2008 et une opération nationale de grande envergure qui a été réalisée par l'Office National de la Statistique (ONS) en 2014.

Il ressort des résultats de cette dernière enquête réalisée en 2014, que la proportion de la population au niveau national définie comme pauvre se situe à 31,0%. Ce taux de pauvreté est basé sur un seuil de pauvreté estimé en termes réels à 169 445 Ouguiyas aux prix harmonisés en 2014. La pauvreté a baissé de façon générale entre 2008 et 2014 (42,0% contre 31,0%) avec un taux national moyen annuel de 1,8% ; cette réduction a été plus forte dans le rural avec un taux moyen annuel de 2,5% contre seulement 0,7% en milieu urbain. L'analyse de l'incidence de la pauvreté suivant les wilayas, permet de les classer en quatre groupes principaux :

- Les wilayas très pauvres avec un taux de pauvreté supérieur à 40% que sont le Guidimagma, le Tagant, l'Assaba et le Brakna ;
- Les wilayas assez pauvres avec des indices de pauvreté compris entre 30% et 40% : Hodh El Gharbi, Gorgol, Adrar et Trarza ;
- Les wilayas où le taux de pauvreté est compris entre 20% et 30% : Hodh El Chargui et Inchiri ;
- Les wilayas où le taux est inférieur à 20% : Tirs Zemmour, Nouadhibou et Nouakchott.

Ces résultats indiquent en outre que les disparités entre les milieux de résidence demeurent persistantes : 44,4% en milieu rural, contre 16,7% en milieu urbain.

Un indicateur de pauvreté non monétaire a été construit à partir des données du RGPH 2013, en adoptant l'approche non monétaire basée sur les besoins fondamentaux et en utilisant une technique moderne de l'analyse des données, l'analyse en correspondances principales (ACP). Cet indicateur composite privilégie le bien-être des ménages, contrairement à l'approche monétaire qui donne beaucoup plus d'importance à leurs ressources. Les variables qui ont été considérées dans la construction de l'indice composite sont essentiellement le type d'habitat, les matériaux utilisés pour la construction du logement (mur, sol, toit, nombre de pièces, cuisine,..), le statut d'occupation de l'habitation et les conditions de vie du ménage

(combustibles utilisés pour la cuisson, le mode d’approvisionnement en eau, sources d’éclairages, modes d’évacuations des ordures ménagers et des eaux usées, le statut d’occupation et l’équipement du ménage). A partir des données de l’indice composite de pauvreté (ICP), ordonnées de la plus petite variable à la plus grande, cinq quintiles de richesse ont été élaborés : les ménages plus pauvres, les ménages pauvres modérés, les ménages moyens, les ménages riches et les ménages plus riches. Les ménages du premier et du deuxième quintile sont des ménages pauvres et ceux des trois derniers quintiles sont des ménages non pauvres.

Ainsi au niveau national, l’incidence de la pauvreté des conditions de vie issue du RGPH 2013 est de 41,5%. Par conséquent sur 100 ménages en Mauritanie, environ 42 sont pauvres et 58 non pauvres.

En Mauritanie, 20,6% des ménages sont les plus pauvres, 20,9% de ménages sont des pauvres modérés, 18,3% sont des ménages moyens et 40,1% vivent dans des bonnes ou très bonnes conditions (sont les riches et les plus riches). L’incidence de pauvreté est plus élevée en milieu rural (73%) qu’en milieu urbain (9,5%). La pauvreté apparait plus accentuée chez les ménages dirigés par des femmes que les ménages par des hommes (l’incidence de pauvreté est de 46,3% contre 40,7%), mais avec des parts d’extrême pauvreté comparable.

L’incidence de pauvreté est répartie de manière inégale avec des disparités considérables entre les wilayas (de 1,7% à Nouadhibou et de 75% au Hodh El Gharbi). Dans les wilayas les plus urbanisées (Nouadhibou, Nouakchott et Tirs Zemmour), l’incidence de pauvreté est inférieure à 6%. Il est compris entre 18 et 35% dans les Wilayas de l’Inchiri, de l’Adrar et du Trarza et dépasse les 52% dans les autres wilayas.

Pour un meilleur ciblage des politiques de l’Etat, la pauvreté des conditions de vie a été décomposée par Moughataa et a révélé des grandes disparités.

On peut retenir que sur les quinze Moughataas les moins affectées par la pauvreté des conditions de vie, neuf sont de Nouakchott, deux du Tiris Zemmour (Zoueirat, F’Deirick), une de Nouadhibou (Nouadhibou), une de l’Inchiri (Akjout), une du Trarza (Owad Naga) et de l’Adrar (Atar). Ces localités sont en général urbanisées, chefs-lieux de wilayas (Nouadhibou, Akjout, Atar, etc.) ou de la grande ville Nouakchott. En dehors des grandes villes, les conditions de vie sont plus précaires dans les milieux comportant des localités rurales.

Par contre sur les quinze Moughataas les plus affectées par la pauvreté des conditions de vie, neuf se situent dans les deux Hodh, trois dans l’Assaba, deux dans le Gorgol et Ould Yengé dans le Guidimagha. Il s’agit bien de régions rurales où non seulement les conditions de vie sont précaires, mais également on y note une forte propension de pauvreté monétaire. L’incidence de la pauvreté non monétaire est deux à trois fois plus élevée en milieu rural qu’en milieu urbain dans pratiquement toutes les Moughataas identifiées à l’exception de trois d’entre elles (N’Beikett Lehouach, Boumdeid et Oualata).

L'âge moyen des chefs de ménage selon les quintiles de pauvreté n'enregistre pas de variation majeure quel que soit le milieu de résidence. Les ménages plus pauvres urbains ont une taille moyenne supérieure à celle des ménages plus pauvres ruraux (8,8 contre 4,4 personnes). L'écart est moins important pour les autres profils entre milieu de résidence.

L'incidence de la pauvreté décroît avec le niveau d'instruction et cela quel que soit le sexe. Cependant les variations entre les quintiles sont plus fortes chez les chefs de ménage de niveau supérieur quel que soit le sexe. L'instruction semble être un facteur discriminant de la pauvreté des conditions de vie des ménages.

Les ménages plus pauvres et pauvres dirigés par les hommes ont une taille moyenne supérieure à leurs homologues dirigés par les femmes. Toutefois, les ménages plus riches ont pratiquement la même taille moyenne qu'ils soient dirigés par des hommes ou par des femmes.

RGPH 2013 indique 3,7 personnes par pièce au niveau national, cet indicateur est plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural (4,2 contre 3,1 personnes par pièce). Les ménages les plus pauvres abritent 6 personnes par pièce en milieu urbain contre 5 en milieu rural. De même, les ménages plus riches abritent 2,2 personnes par pièce en milieu urbain contre 1,9 en milieu rural.

Les plus pauvres habitent principalement dans trois types de logement : les logements constitués de case, hutte et hangar (75,7%), la maison ordinaire (18,0%) et tente (5,1). Ces 3 types de logement abritent également les ménages pauvres pour respectivement 50,9%, 44,0% et 2,4%. A l'opposé, plus de 80% des riches et plus riches habitent dans des maisons ordinaires, les plus riches se retrouvent plus dans des villas (16,3%).

La scolarisation des enfants augmente avec les quintiles de richesse. De 30,1% chez les ménages plus pauvres et 38,6% dans les ménages pauvres, le taux net de scolarisation est de 75,3% chez les plus riches, soit près de 45 points de plus que chez les plus pauvres. Quel que soit le niveau de pauvreté non monétaire, la scolarisation est plus accentuée chez les filles que chez les garçons.

Les individus plus pauvres et pauvres qui travaillent le font majoritairement pour leur propre compte. 67% des personnes pauvres occupées sont indépendants alors que les plus riches sont soit indépendants (38%) et salarié public (29%). Les populations plus pauvres (69,3%) et pauvres (50,2%) sont employés dans le secteur primaire alors que les populations riches (67,2%) et plus riches (74,1%) le sont dans le secteur tertiaire.

Introduction

La Mauritanie a réalisé en 2013 son quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) grâce à l'appui technique et financier de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers (FADES, UE, BM, PNUD, UNICEF, HCR, UNFPA), qui ont accepté d'accompagner le Gouvernement dans ce long processus. A l'issue de cet exercice, une vingtaine de rapports thématiques ont été élaborés et ont fait l'objet d'un plan de publication et de dissémination.

Afin de compléter ces études classiques sur le RGPH, sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), quatre études approfondies ont été identifiées dont l'analyse de la pauvreté à partir des données du RGPH 2013. L'objectif de cette étude est d'élaborer un indicateur de pauvreté à partir des données de RGPH 2013, ensuite faire une analyse de la pauvreté en Mauritanie sur la base de cet indicateur. Il s'agit donc d'une analyse de la pauvreté à partir des conditions de vie, les revenus des ménages n'ayant pas été collectés au cours du RGPH.

Rappelons brièvement que l'analyse de la pauvreté en Mauritanie a été largement abordée lors des enquêtes sur les conditions de vie des ménages dénommée Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie (EPCV). La Mauritanie est sa sixième édition depuis 2014.

La présente étude aura donc pour objectif principal d'identifier et de hiérarchiser les ménages pauvres, et de fournir des informations sur la pauvreté des conditions de vie jusqu'au niveau des Moughataas.

Le travail est articulé autour de quatre chapitres. Le premier chapitre présente le contexte et la méthodologie proposée pour mesurer la pauvreté non monétaire encore dénommée pauvreté des conditions de vie des ménages. Les résultats des calculs des quintiles de cette pauvreté, la confection des cartes de pauvreté au niveau national, par Wilaya et Moughataa sont présentés au second chapitre. Le troisième chapitre explore de manière descriptive les relations entre pauvreté et les caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge moyen, niveau d'instruction, état matrimonial, taille du ménage, activité économique). Enfin, le quatrième chapitre couvre la pauvreté des conditions de vie (accès à l'eau potable, scolarisation des enfants, types de logement, statut dans l'emploi et branche d'activité économique, etc.).

I. Contexte et aspects méthodologiques

1.1. Présentation de la Mauritanie

La population de la Mauritanie, estimée à 3,537 millions d'habitants en 2013, est à dominance féminine (50,7%) et connaît une croissance moyenne de 2,77%. Ce taux de croissance qui, maintenu, se traduira par un doublement de la population tous les 25 ans, s'explique par un taux de fécondité (4,3 enfants par femme) et une baisse de la mortalité globale.

La population de la Mauritanie est inégalement répartie avec une densité moyenne de 3,4 habitants au km², l'une des plus faibles d'Afrique. Le taux d'urbanisation global se situe à

48,3%. La population urbaine s'élève à 1.710.103 habitants avec de fortes disparités régionales. La ville de Nouakchott abrite à elle seule plus de la moitié de la population urbaine (56%) et près d'un mauritanien sur trois y vit (27,1% de la population).

Tableau 1 : Répartition des ménages ordinaires et la population totale selon la Wilaya et le milieu de résidence

Wilaya	Nombre de ménages ordinaires			Effectif de la population totale			Taux d'urbanisation (%)	Rapport de masculinité
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total		
HodhChargui	13922	65410	79332	80 310	350 358	430 668	18,6	91
Hodh El Garbi	7690	43809	51499	45 285	248 824	294 109	15,4	91
Assaba	14397	40559	54956	88 177	237 720	325 897	27,1	88
Gorgol	10824	32828	43652	92 625	243 292	335 917	27,6	93
Brakna	10553	36795	47348	71 206	241 071	312 277	22,8	89
Trarza	11428	37946	49374	69 852	202 921	272 773	25,6	92
Adrar	5665	5950	11615	32 278	30 380	62 658	51,5	97
Nouadhibou	21966	1279	23245	118 218	5 561	123 779	95,5	133
Tagant	2521	12306	14827	13 721	67 241	80 962	16,9	89
Guidimagha	6261	18779	25040	77 649	189 380	267 029	29,1	96
Tiriszemmour	9064	761	9825	49 558	3 703	53 261	93,0	125
Inchiri	2295	1022	3317	12 825	6 814	19 639	65,3	154
Nouakchott	160842	0	160842	958 399	0	958 399	100,0	107
Total	277428	297444	574872	1 710 103	1 827 265	3 537 368	48,3	97

La mesure de la pauvreté à partir des données sur les conditions de vie saisies par le RGPH de 2013 porte sur 574.872 ménages ordinaires. Ces derniers représentent la grande majorité de l'ensemble des ménages, les ménages collectifs étant seulement d'un effectif de 806, soit 0,1%. Les programmes informatiques ont été lancés sur l'ensemble la population des ménages ordinaires en milieu sédentaire. Le tableau 1 fait apparaître un rapport de masculinité de 97 hommes pour 100 femmes. Dans les Wilaya de l'Inchiri (154), Nouadhibou (133), Tiris Zemmour (125), et dans la ville de Nouakchott (107), on compte plus d'hommes que de femmes. Il s'agit des régions minières ou grande ville du pays, regroupant plus d'hommes que de femmes, à la recherche d'emploi.

La population mauritanienne se caractérise également par sa jeunesse : plus de 30% de la population a moins de 10 ans, tandis que les moins de 15 ans représentent 44,2% de la population, la tranche 15-59 ans représente 50,2% et la population de 60 ans et plus seulement

5,6% (Tableau 2). Sur le plan des régions, la jeunesse de la population est très marquée dans les Wilayas du Gorgol et du Guidimagha où la proportion des moins de 15 ans est au moins de 50%. Dans l’Inchiri (35%), à Nouadhibou (36%) et au Tiris Zemour (36,7%) on note les proportions les plus faibles.

L’âge moyen est de 22 ans pour l’ensemble du pays. Il est de 23 ans en milieu urbain, de 21 ans en milieu rural et 23 ans chez les nomades.

Tableau 2 : Population des ménages ordinaires par groupes d’âges (en %)

Wilaya	Groupes d’âges							Total
	0-4ans	5-9ans	10-14ans	15-24ans	25-39ans	40-59ans	60 ans et plus	
HodhChargui	19,0	15,5	12,2	17,5	16,5	12,8	6,5	100
Hodh El Garbi	20,0	16,0	12,2	17,0	15,4	12,4	6,9	100
Assaba	19,6	16,0	12,6	17,9	16,0	11,9	6,1	100
Gorgol	20,4	16,6	13,0	18,4	15,6	10,7	5,3	100
Brakna	19,1	15,8	12,7	18,2	15,9	11,7	6,6	100
Trarza	16,5	14,3	12,0	18,2	17,7	14,0	7,3	100
Adrar	15,7	13,7	11,7	18,0	18,1	15,2	7,7	100
Nouadhibou	13,7	12,1	10,2	19,4	25,2	15,9	3,4	100
Tagant	18,2	15,2	12,2	17,5	16,1	13,6	7,2	100
Guidimagha	20,0	16,6	13,3	19,0	16,0	10,4	4,7	100
Tiris zemmour	12,7	11,4	10,7	19,8	24,6	15,8	4,8	100
Inchiri	13,2	12,5	11,0	17,7	23,2	15,5	6,9	100
Nouakchott	14,2	12,9	11,6	20,1	22,1	14,7	4,4	100
Total	17,5	14,8	12,1	18,6	18,3	13,1	5,6	100

1.2.Contexte d’analyse de la pauvreté

La Mauritanie est classée parmi les pays à revenu intermédiaire par son Produit Intérieur Brut (PIB). L’économie mauritanienne, longtemps dépendante principalement de deux produits d’exportation (fer et poisson) a élargi, depuis ces dernières années, la gamme de ses exportations à de nouveaux produits (or, cuivre et pétrole). L’arrivée aussi de nouveaux opérateurs étrangers dans le secteur des télécommunications a entraîné une modification de la structure de l’économie en faveur du secteur tertiaire.

En fait, l'économie nationale a été marquée au cours des années récentes par la mise en œuvre de projets structurants dans divers domaines, notamment les infrastructures, l'éducation, la santé, etc. qui devraient sans nul doute laisser des impacts positifs sur la création de la richesse nationale. Aussi, le pays a engagé un vaste programme qui touche l'ensemble des domaines de la vie socio-économique nationale avec une adhésion de la majorité de la population, pour promouvoir une Mauritanie moderne, administrativement et économiquement assaini et décentralisé, politiquement stable et bien intégré dans le concert des nations.

C'est ainsi que les orientations stratégiques de développement ont été basées sur le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (2011-2015), mis en œuvre et évalué, et l'élaboration d'une nouvelle stratégie dénommée Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2016-2030.

Dans ce contexte et pour consolider les acquis, un accent particulier a été mis sur la production des outils pertinents d'aide à la décision, dont notamment le Recensement Général de la Population et de l'Habitat et une série d'enquêtes d'envergure nationale.

En 2015, la Mauritanie a également participé à l'évaluation des OMD et à l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies contient 17 objectifs et 169 cibles. C'est un programme ambitieux et hardi de développement durable centré sur trois éléments interconnectés : croissance économique, inclusion sociale et protection de l'environnement.

Au niveau national, la SCAPP (2016-2030), en cours d'élaboration au lendemain de ce cadrage général mondial, devra s'appuyer sur ces éléments fondamentaux avec une vision consensuelle ouvrant de nouvelles perspectives de développement pour le pays.

1.3. Etat des connaissances de la pauvreté en Mauritanie

L'Enquête Nationale sur les Conditions de Vie des ménages en Mauritanie 2014, sixième du genre après celles de 1992, 1996, 2000, 2004 et 2008, est une opération nationale de grande envergure qui a été réalisée par l'Office National de la Statistique (ONS). Il s'agit d'une enquête engagée par le Gouvernement pour permettre une évaluation du troisième plan d'action du CSLP 2011-2015. Elle fournit une gamme de données et d'indicateurs pertinents et actualisés susceptibles de donner des éclairages nouveaux sur le pilotage de la stratégie de réduction de la pauvreté et du suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Sa réalisation est le fruit des efforts intenses d'une équipe pluridisciplinaire.

L'édition 2014 de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV), comme celle de 2004 et 2008, a suivi la méthodologie dite QUIBB (Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base de Bien-être) incluant un volet relatif aux dépenses des ménages. Elle a porté sur un échantillon représentatif d'environ 9700 ménages.

Il ressort des résultats de cette enquête réalisée en 2014, que la proportion au niveau national de la population mauritanienne définie comme pauvre se situe à 31,0%. Ce taux de pauvreté est basé sur un seuil de pauvreté estimé en termes réels à 169 445 Ouguiyas aux prix

harmonisés en 2014. La pauvreté a baissé de façon générale entre 2008 et 2014 (42,0% contre 31,0%) avec un taux national moyen annuel de 1,8% ; cette réduction a été plus forte dans le rural avec un taux moyen annuel de 2,5% contre seulement 0,7% en milieu urbain. L'analyse de l'incidence de la pauvreté suivant les wilayas, permet de les classer en quatre groupes principaux :

- Les wilayas très pauvres avec un taux de pauvreté supérieur à 40% que sont le Guidimaha, le Tagant, l'Assaba et le Brakna ;
- Les wilayas assez pauvres avec des indices de pauvreté compris entre 30% et 40% : Hodh El Gharbi, Gorgol, Adrar et Trarza ;
- Les wilayas où le taux de pauvreté est compris entre 20% et 30% : Hodh El Chargui et Inchiri ;
- Les wilayas où le taux est inférieur à 20% : Tirs Zemmour, Nouadhibou et Nouakchott.

L'analyse des résultats de l'EPCV 2014 révèle également que 16,6% de la population du pays vivent en dessous du seuil d'extrême pauvreté fixé en 2014 à 126 035 UM. Ces résultats indiquent en outre que les disparités entre les milieux de résidence demeurent persistantes : 25,1% en milieu rural, contre 7,5% en milieu urbain. Selon la situation par rapport aux ménages, la tendance est la même 17,6% en milieu rural contre 4,0% en milieu urbain.

Tableau 3 : Indicateurs de pauvreté monétaire à travers les trois dernières Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV), 2004, 2008 et 2014

Indicateurs	Milieu	2004	2008	2014	Ecart	
					2004 à 2008	2008 à 2014
Incidence (P0 en %)	Urbain	28,9	20,8	16,7	8,1	4,1
	Rural	59,0	59,4	44,4	-0,4	15,0
	Mauritanie	46,7	42,0	31,0	4,7	11,0
Profondeur (P1 en %)	Urbain	7,6	4,9	4,3	2,7	0,6
	Rural	20,6	22,3	14,0	-1,7	8,3
	Mauritanie	15,3	14,5	9,4	0,8	5,1
Sévérité (P2 en %)	Urbain	3,0	1,7	1,8	1,3	-0,1
	Rural	9,6	11,1	6,3	-1,5	4,8
	Mauritanie	6,9	6,9	4,1	0,0	2,8

En termes d'évolution, on peut retenir à travers le tableau 3 ci-dessus ce qui suit :

- Une baisse régulière de l'incidence de pauvreté monétaire de 2004 à 2014 : les proportions varient de 47% à 31%, soit un écart de 11 points entre 2008 et 2014 ;
- La diminution de l'incidence de la pauvreté monétaire observée est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain : l'écart entre 2008 et 2014 est de 15 points en milieu rural contre 4,1 points en urbain ;

- La profondeur et la sévérité de la pauvreté sont restées presque stagnantes entre 2004 et 2008 avant d'amorcer une baisse entre 2008 et 2014 ;
- La baisse de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté monétaire observée entre 2008 et 2014 a été plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Comme indiqué, il y a très peu d'analyse de la pauvreté non monétaire, c'est pourquoi la présente étude est un nouveau chantier qui va constituer une base de données de référence pour le suivi évaluation de la pauvreté non monétaire.

1.4.Aspects méthodologiques

1.4.1. Concept de pauvreté

La notion de pauvreté est étroitement liée à celle du bien-être. Selon la littérature sur la question, il n'existe pas de définition unique sur la pauvreté. Toutefois, on note trois principales écoles qui proposent plusieurs manières de définir le concept de la pauvreté : l'école Welfariste, l'école des besoins de base et l'école des capacités, chacune conduisant à une identification différente des pauvres. Elles impliquent le fait qu'une personne est jugée pauvre lorsqu'elle manque d'un minimum raisonnable d'une certaine chose, à définir.

Pour la première école, l'école Welfariste, il s'agit du bien-être économique, défini indirectement par l'utilité générée par la consommation totale. Cette approche est associée au niveau de revenus ou de dépenses de consommation des personnes. Quant à l'école des besoins de base, elle considère que la chose manquante est un sous-ensemble de certains besoins de base et de services qui sont considérés comme préalables pour atteindre une certaine qualité de vie tels que être adéquatement nourri, vêtu et logé. Il s'agit d'un manque de besoins sociaux de base. Pour l'école des capacités, ce sont des habilités ou les capacités d'atteindre un certain niveau de fonctionnement qui manquent à un pauvre.

On peut classer ces approches en deux types de pauvreté : la pauvreté monétaire, qui recoupe l'école Welfariste, et la pauvreté non monétaire, recoupant les deux autres écoles.

La pauvreté monétaire peut s'entendre comme un manque d'argent entraînant des difficultés pour satisfaire ses besoins essentiels. Elle peut aussi être déduite d'une trop faible consommation. Selon l'approche monétaire, le pauvre dans une société donnée est celui dont le niveau de vie (bien-être) est en deçà d'un minimum appelé seuil ou ligne de pauvreté, fixé selon les critères de cette société. Le bien-être est alors défini par le degré de satisfaction atteint par un individu par rapport aux biens et aux services qu'il consomme, et mesuré par son revenu ou ses dépenses.

La pauvreté non monétaire, souvent synonyme de la pauvreté des conditions de vie, résulte de l'impossibilité de satisfaire les besoins qui permettent de mener une vie décente dans une société donnée (malnutrition, absence d'éducation, de cadre de vie décent, etc.). Cette approche de la pauvreté s'exprime très souvent par des dimensions non économiques (dimensions sociale, culturelle, politique, etc.).

1.4.2. Indices de pauvreté

Plusieurs indices relatifs à la pauvreté humaine, la pauvreté d'existence et le bien-être seront présentés dans cette section.

1.4.2.1. Indice de pauvreté humaine

L'indice de pauvreté humaine (IPH) élaboré par le PNUD, est défini comme une moyenne arithmétique simple de trois variables IPH_1 , IPH_2 et IPH_3 liées respectivement à la durée de vie, l'instruction et les conditions de vie. IPH_1 mesure le pourcentage d'individus dont l'espérance de vie est inférieure à 40 ans, IPH_2 , le taux d'analphabétisme des adultes et IPH_3 est une variable composite mesurant le manque d'accès aux services procurés par l'économie dans son ensemble. Il est calculé par la moyenne arithmétique de IPH_{31} , pourcentage des individus n'ayant pas accès aux services de santé, IPH_{32} , pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable et IPH_{33} , pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale.

Ainsi l'IPH est donné par :

$$IPH = (IPH_1^3 + IPH_2^3 + IPH_3^3)^{1/3} \text{ avec } IPH_3 = (IPH_{31} + IPH_{32} + IPH_{33})/3$$

D'un point de vue conceptuel, l'indice de pauvreté humaine est très intéressant car il prend en compte plusieurs aspects du bien-être à travers les sous indices IPH_1 , IPH_2 et IPH_3 . Toutefois, les données du recensement fournissent IPH_1 et IPH_2 mais ne permettent pas de calculer IPH_{31} et IPH_{33} . L'indicateur IPH_3 est donc réduit à la proportion d'individus privés d'eau potable.

Dans cette étude sur l'analyse de la pauvreté non monétaire fondée sur les données du recensement de la Mauritanie, il est à remarquer que les effectifs de population sont très faibles dans certaines régions, raison pour laquelle certains indicateurs comme les quotients de mortalité n'ont pas été calculés au niveau Moughataa. L'IPH sera donc estimé au niveau des Wilayas et une classification sera donnée. De même, dans cette démarche exploratoire, les indices IPH_1 , IPH_2 et IPH_3 seront respectivement la probabilité de mourir avant 5 ans, le taux d'analphabétisme des adultes (10 ans et plus) et le pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable.

1.4.2.2. Indices de pauvreté d'existence

Trois indices de pauvreté sont souvent retenus : l'incidence de pauvreté, la profondeur de la pauvreté et l'indice de sévérité de la pauvreté. Ces indices sont ceux de la classe de Foster et al. (1984) utilisés dans la plupart des analyses de la pauvreté monétaire.

La mesure de pauvreté la plus simple et la plus couramment employée est l'indice numérique de pauvreté, couramment appelé incidence de la pauvreté, qui est égal au pourcentage de la population dont la consommation ou toute autre mesure appropriée du niveau de vie, y , est inférieure au seuil de pauvreté z . Supposons que, aux termes de cette définition, q personnes

soient jugées pauvres dans une population de taille n . L'indice numérique de pauvreté H est simplement la proportion de la population qui est jugée pauvre : $H = P_0 = q/n$ (H correspond à la valeur de l'indice FGT avec le paramètre $\alpha = 0$). L'indice numérique H possède l'avantage d'être facile à interpréter. De plus, pour certains types de comparaisons de la pauvreté, comme l'évaluation des progrès généraux accomplis dans la lutte contre la pauvreté, il peut être tout à fait adéquat bien qu'il soit toujours préférable de le calculer pour au moins deux seuils de pauvreté. Toutefois, pour l'analyse des répercussions de politiques spécifiques sur les pauvres, l'indice numérique de pauvreté présente l'inconvénient de ne pas être sensible aux différences d'intensité de la pauvreté.

L'écart de pauvreté noté PG ou l'indice de profondeur de pauvreté est un meilleur indicateur à cet égard. Il est basé sur le déficit de revenu global des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Il rend compte de la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté et donne ainsi une meilleure idée de l'intensité de cette dernière. L'indice de l'écart de pauvreté peut alors être défini comme suit: $PG = P_1 = \sum (1 - y_i/z) / n$. Il présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte de manière convaincante les différences d'intensité de la pauvreté entre les pauvres.

Une simple mesure additive de l'intensité de la pauvreté est l'indice de sévérité P_2 de Foster-Greer-Torbecke (1984) qui pondère les écarts de pauvreté des pauvres par ces mêmes écarts de pauvreté aux fins de l'évaluation de la pauvreté globale.

En d'autres termes $P_2 = \sum (1 - y_i/z)^2 / n$. L'indice P_2 présente entre autres, l'inconvénient de ne pas être facile à interpréter en tant qu'écart de pauvreté ou plus particulièrement en tant qu'indice numérique de pauvreté.

Lorsqu'on compare les formules indiquées plus haut pour P_0 , P_1 et P_2 , on constate qu'elles ont une structure commune, ce qui suggère l'existence d'une classe de mesure générique de type $P_\alpha = \sum (1 - y_i/z)^\alpha / n$ avec α ($\alpha = 0, 1, 2$) qui mesure l'aversion pour la pauvreté [Foster et al.(1984)]. Ce sont les indices FGT du nom de leurs auteurs.

Le calcul de ces indices suppose donc la construction préalable d'un indicateur ou proxy du niveau de bien-être des individus ou des ménages. Etant donné que l'objectif est d'analyser la pauvreté à partir des données du RGPH 2013, la question est maintenant de savoir comment obtenir un indicateur de condition de vie des ménages à partir de ces données.

1.4.2.3. Méthode d'élaboration de l'indicateur de bien-être

Pour atteindre les objectifs de ce travail, il est indispensable de construire un indice d'actifs détenus par le ménage et qui sera considéré comme un indicateur composite du bien-être individuel (dans notre cas l'individu correspond au ménage). Cet indice qui n'est autre qu'un indicateur de pauvreté non monétaire, va nous permettre d'estimer le taux de pauvreté selon cette approche et de dresser son profil. Dans ce cas précis, nous adopterons l'approche non monétaire basée sur les besoins fondamentaux, qui privilégie le bien-être des ménages, contrairement à l'approche monétaire qui donne beaucoup plus d'importance à leurs

ressources. Les principaux domaines pris en compte dans l'approche non monétaire sont, en général : éducation, nutrition, santé, hygiène, assainissement, eau potable, électricité, habitat, communication, possession des biens durables et de confort, etc.

Les variables qui vont entrer dans la construction de l'indice composite sont essentiellement le type d'habitat, les matériaux utilisés pour la construction du logement (mur, sol, toit, nombre de pièces, cuisine,...), le statut d'occupation de l'habitation et les conditions de vie du ménage (combustibles utilisés pour la cuisson, le mode d'approvisionnement en eau, sources d'éclairages, modes d'évacuations des ordures ménagers et des eaux usées, le statut d'occupation et l'équipement du ménage).

Plusieurs approches permettent d'agrèger les différentes dimensions de la pauvreté non monétaire afin d'avoir une vision d'ensemble de celle-ci dans sa globalité et de faciliter le suivi de leur évolution de son ensemble. Parmi ces approches, on peut citer entre autres, l'approche d'entropie et l'approche d'inertie. La construction d'un indicateur du bien-être sera basée sur l'approche d'inertie à travers des analyses multidimensionnelles.

Tableau 4 : Variables à prendre en compte dans la construction de l'indice composite

Variables actives			Variables illustratives
Nom de la variable	Code de la variable dans le questionnaire	Nombre de modalités	Caractéristiques du Chef de ménage
Type de l'Habitat	HS1	8	Sexe du Chef de ménage
Principaux matériaux des Murs	HS2	7	Age du chef de ménage
Principaux matériaux du Toit	HS3	7	Niveau d'instruction du chef de ménage
Principaux matériaux du Sol	HS4	6	Etat matrimonial
Nombre de pièces occupées par le ménage	HS5	1	Branche d'Activité
Cuisine	HS6	4	Statut dans l'emploi
Combustible utilisé pour cuisson	HS7	5	Caractéristiques du ménage
Mode d'approvisionnement en eau	HS8A	13	Taille du ménage
Source principale d'éclairage	HS9	10	Milieu de résidence
Evacuation des eaux usées et nature des WC	HS10	8	Niveau administratif
Mode d'évacuation des ordures ménagères	HS11	6	
Statut d'occupation du logement	HS12	6	
Equipement du ménage (16 équipements)	HS13	16	

Le choix de cette approche s'explique principalement par le fait qu'elle permet d'éliminer autant que possible l'arbitraire dans le calcul de l'indicateur composite tout en évitant la redondance dans les choix des dimensions pertinentes de la pauvreté. La technique d'analyse factorielle qui est la plus adaptée dans notre cas est celle de l'Analyse en Correspondances Multiples (ACM), car les indicateurs primaires de la pauvreté sont mesurés au niveau des ménages sous la forme qualitative et peuvent être codifiés sous forme binaire.

Dans la base de données du RGPH, deux types de variables seront recensées dans cette perspective (construction d'un indicateur composite de pauvreté) : les variables de conditions de vie et les variables de patrimoine. La liste de ces variables est présentée dans le Tableau 4.

L'analyse des correspondances principales fournit des éléments de base pour sélectionner les variables qui vont servir dans la construction de l'Indicateur Composite de Pauvreté (ICP). L'ICP est une variable numérique qui mesure le niveau du bien-être des ménages. Comme toutes les autres variables de mesure du bien-être (dépenses, revenus, etc.), il peut faire l'objet d'analyse des différents indicateurs numériques de pauvreté (taux de pauvreté, indice volumétrique ou indice de sévérité) et d'inégalité (indice de Gini, indice d'entropie, etc.). Un seuil de pauvreté peut être élaboré aisément en appliquant les méthodes usuelles d'élaboration de seuil de pauvreté dans ce cas.

L'approche par l'ACP qui est en fait équivalente à celle avec l'ACM consiste à récupérer et dichotomiser les modalités des différentes variables et à appliquer l'ACP sur les variables obtenues, et ensuite à récupérer les quintiles obtenus à partir du premier axe factoriel. Les étapes de la construction de l'indice sont les suivantes :

- les variables quantitatives sont considérées en l'état ;
- les modalités d'un caractère qualitatif donné du panier de biens sont dichotomisées et donnent lieu à de nouvelles variables ;
- une ACP (Analyse en Composante Principale) est réalisée sur l'ensemble de ces variables ;
- un coefficient (score) est affecté à chaque bien à l'issue de l'ACP ;
- les scores sont standardisés suivant une distribution normale (Gwatkin et al, 2000) ;
- chaque ménage reçoit pour score, la somme des scores de ses biens retenus dans le panier ;
- chaque ménage est pondéré par le nombre des membres du ménage ;
- les ménages sont divisés en cinq groupes de taille égale (quintile), du quintile le plus pauvre au quintile le plus riche, sur la base des scores de richesse des ménages ;
- on affecte à chaque individu dans le ménage le score du ménage.

Le processus décrit ci-dessus peut-être itératif si l'un au moins des biens du panier enregistre un score nul. Dans ce cas, celui-ci est exclu du panier. La méthode est valide si le premier axe factoriel de l'ACP restitue au moins 10% de l'information totale. L'indice ainsi construit

s'interprète comme un proxy de la richesse de long terme des ménages [Hammer, 1998, Filmer et Pritchett, 2001, Sahn et Stifel, 2001; Pradhan, Sahn et Younger, 2002].

Les cinq groupes ou quintiles obtenus ont pour libellé : *plus pauvres, pauvres, moyens, riches et plus riches*. Ils sont définis en fonction des valeurs croissantes de l'indice composite :

- **Les ménages plus pauvres** dont les indices de niveau de vie sont compris entre la valeur minimum et le 1^{er} quintile, correspondant aux 20% les plus faibles de la distribution de niveau de vie ;
- **Les ménages pauvres** dont les indices sont compris entre le 1^{er} quintile et le 2^{ème} quintile ;
- **Les ménages moyennement pauvres** dont les indices se situent entre le 2^{ème} quintile et le 3^{ème} quintile ;
- **Les ménages riches** dont les indices sont compris entre le 3^{ème} quintile et le 4^{ème} quintile ;
- **Les ménages plus riches** dont les indices sont compris entre le 4^{ème} quintile et la valeur maximale des indices de niveau de vie.

2. Indices composites de la pauvreté

Les mesures de la pauvreté sont présentées au niveau national, par milieu de résidence, selon le sexe du chef de ménage et selon les wilayas. Il faut signaler que le premier axe factoriel explique 12,9% de l'inertie totale alors que le minimum requis est de 10% de celle-ci. L'approche est donc valide. Cet axe oppose les ménages vivant dans des conditions de vie non décentes à ceux qui vivent dans des conditions décentes. A partir de la distribution de valeurs de l'indicateur ainsi construit, les quintiles de richesse ont été constitués. Ainsi les ménages du quintile plus pauvre sont au bas de l'échelle et vivent dans des conditions précaires ou plus indécentes ; et ceux du quintile pauvre modéré vivent dans des conditions indécentes ou précaires alors que les ménages du quintile moyen connaissent des conditions de vie acceptables. Les ménages qui sont au-dessus de ce moyen sont des ménages riches dont les conditions sont décentes. Au-dessus d'eux, les ménages plus riches sont dans des conditions plus décentes. Enfin, le quintile des ménages moyens est une plage en dessous de laquelle tout ménage est considéré comme pauvre et au-dessus de laquelle tout ménage est considéré comme non pauvre. Par ailleurs, dans une population donnée, on appellera incidence, le pourcentage des pauvres au sein de celle-ci ; c'est ainsi qu'au niveau de chaque entité (wilaya, sexe, milieu, emploi, niveau d'instruction, etc.), les incidences ont été calculées.

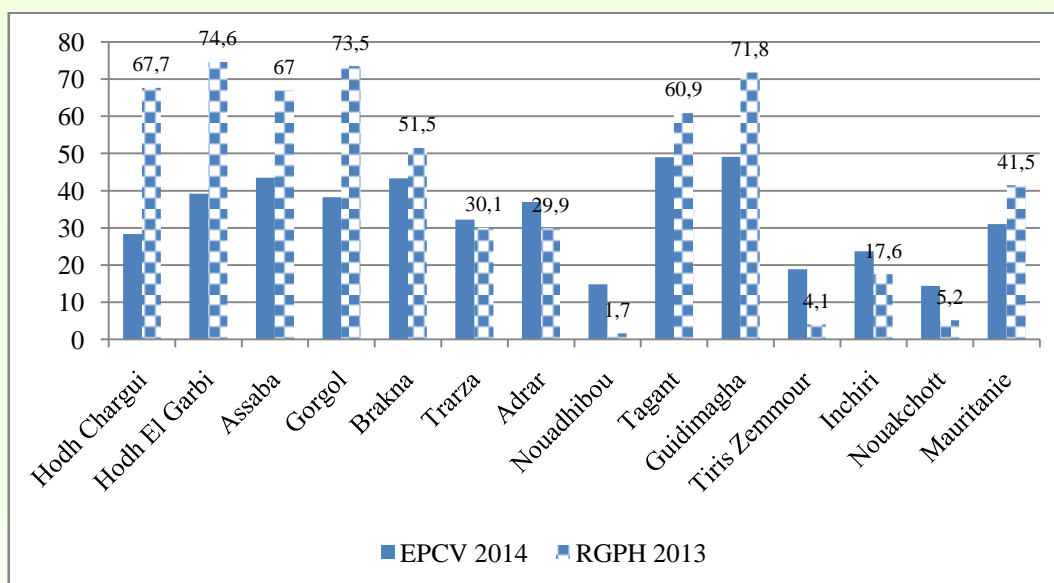
Après une brève comparaison des quintiles de conditions de vie obtenus à partir des caractéristiques de l'habitat saisies par le RGPH 2013 et ceux issus de l'EPCV 2014, les mesures de la pauvreté seront présentées au niveau national, par wilaya, milieu de résidence et sexe du chef de ménage.

2.1. Pauvreté selon le RGPH 2013

L'EPCV 2014 étant la plus proche du RGPH 2013, on tentera de rapprocher les indicateurs obtenus à ces deux opérations de collecte de données.

L'incidence de pauvreté non monétaire d'après le RGPH 2013 au niveau national est de 41,5% comparée à 31,0% obtenue en 2014 à partir de l'EPCV, soit un écart de 10,5 points. La pauvreté des conditions de vie est largement plus élevée que celle exprimée par la disponibilité et la jouissance de revenu minimum.

Graphique 1.: Incidence de la pauvreté RGPH 4 et EPCV



D'une manière générale, le Graphique 1 laisse apparaître une incidence de la pauvreté non monétaire plus faible comparativement à l'incidence de pauvreté monétaire dans les grandes villes et régions minières du pays (Nouakchott, Nouadhibou, Inchiri, Tiris Zemmour, Inchiri). Toutefois, les classements sont pratiquement conservés : les wilayas où l'incidence de pauvreté monétaire est élevée, les conditions de vie sont également plus difficiles et moins décentes. Enfin, dans les wilayas de l'Adrar et du Trarza, les ménages ont des niveaux de revenus modérés que des biens d'équipements.

2.2. Analyse selon le niveau national

En Mauritanie, 20,6% de ménages vivent dans des conditions de vie très précaires, il s'agit des ménages les plus pauvres. 20,9% de ménages sont des pauvres modérés, 18,3% sont des ménages moyens et 40,1% des ménages vivant dans de bonnes ou très bonnes conditions, ce sont les ménages riches et les plus riches.

Ainsi au niveau national, l'incidence de la pauvreté des conditions de vie issue du RGPH 2013 est de 41,5%. Par conséquent sur 100 ménages en Mauritanie, environ 42 sont pauvres et 58 non pauvres.

En milieu rural, l'incidence de la pauvreté est de 73% avec 39% de ménages les plus pauvres, tandis qu'en milieu urbain, l'incidence de la pauvreté n'est que de 9,5% dont 1,7% de

ménages les plus pauvres. La pauvreté des conditions de vie sévit principalement en milieu rural.

Tableau 5 : Répartition des ménages par milieu de résidence et par sexe selon les quintiles de richesse

Milieu et sexe	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Total	Effectif
Milieu de résidence							
Urbain	1,7	7,8	17,3	34,6	38,7	100	277428
Rural	39,0	33,8	19,4	7,2	0,6	100	297444
Sexe du chef de ménage							
Masculin	21,9	18,8	16,3	20,8	22,2	100	368081
Féminin	22,7	23,6	20,9	19,4	13,3	100	206791
Ensemble	20,6	20,9	18,3	20,7	19,4	100	574872

L'incidence de la pauvreté est de 40,7% dans les ménages dirigés par les hommes et 46,3% dans les ménages ayant à leur tête des femmes. Globalement, la pauvreté paraît légèrement plus accrue dans les ménages dirigés par les femmes par rapport à ceux dirigés par des hommes. Par contre, on observe autant de ménages dans l'extrême pauvreté chez les hommes (21,9%) que chez les femmes (22,7%). Par ailleurs, un ménage sur cinq parmi ceux dirigés par les hommes est plus riche alors qu'on deux fois moins chez les ménages dirigés par les femmes.

2.3. Disparités régionales selon les Wilayas

L'incidence de la pauvreté selon la wilaya est répartie de manière inégale ; elle varie entre 18% et 75%. Des disparités considérables sont observées entre les wilayas. On peut les regrouper en cinq classes selon l'incidence de la pauvreté.

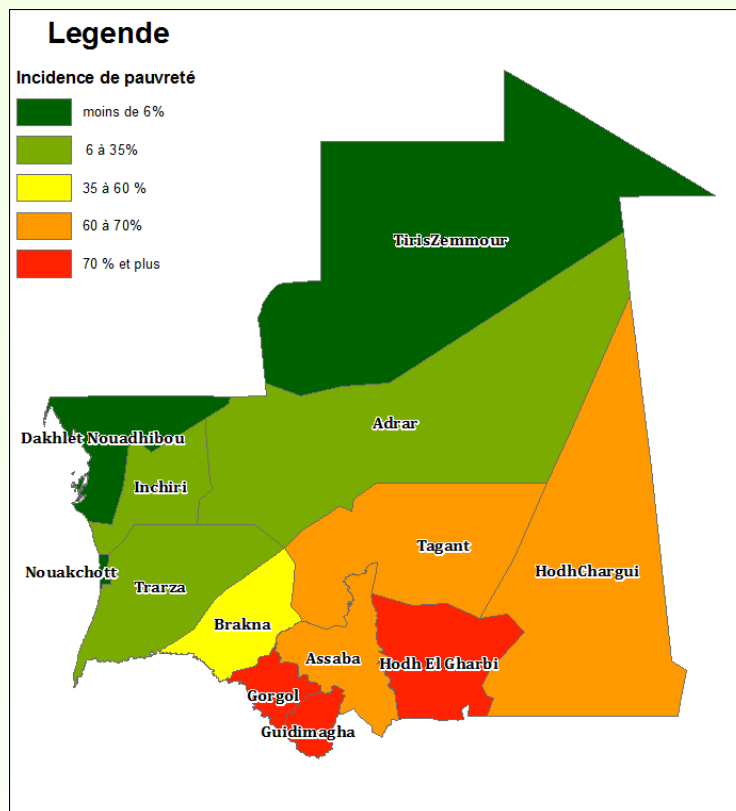
Tableau 6 : Incidence de la pauvreté par Wilaya (deux premiers quintiles de pauvreté)

Wilayas	Incidence de la pauvreté (en %)	Classes
Nouadhibou	1,7	Moins de 6 %
Tiriszemmour	4,1	
Nouakchott	5,2	
Inchiri	17,6	[18, 35[
Adrar	29,9	
Trarza	30,1	
Brakna	51,5	[35, 60[
Tagant	60,9	[60,70]
Assaba	67,0	
HodhChargui	67,7	
Guidimagha	71,8	Plus de 70%
Gorgol	73,5	
Hodh El Garbi	74,6	
Total	41,5	////////////////////

La première classe est constituée des trois Wilayas les plus urbanisées du pays (Nouadhibou, Tiris Zemmour et Nouakchott,) est celle où le niveau de la pauvreté est très faible. Ces wilayas ont une incidence de la pauvreté qui varie entre 2 et 5%. La seconde classe est constituée de l'Inchiri, Adrar et du Trarza avec une incidence de la pauvreté comprise entre 18 et 35%.

La troisième classe composée de la Wilaya du Brakna, où l'incidence (51,5%) est comprise entre 35 et 60%. Tagant, Assaba et Hodh Chargui constituent la quatrième classe avec des incidences comprises entre 60 et 70 %, la pauvreté y est suffisamment élevée. Enfin, la cinquième classe, avec une incidence supérieure à 70%, est composée des wilayas du Guidimagha, du Gorgol et du Hodh El Garbi dans lesquelles la pauvreté des conditions de vie est la plus élevée.

Carte 1 : Incidence de la pauvreté par Wilaya (en %)



2.4. Indice de pauvreté humaine et indice de pauvreté d'existence : deux indices composites fortement corrélés

L'IPH a été déterminé en utilisant les indices IPH_1 représentant la probabilité de mourir avant 5 ans, IPH_2 comme le taux d'analphabétisme des adultes (10 ans et plus) et IPH_3 le pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable.

Il ressort du Tableau 7 un coefficient de corrélation positif et significatif de 0,549 entre l'indice de pauvreté humaine et l'incidence de pauvreté d'existence par Wilaya. Ceci suggère un classement pas trop perturbé en utilisant l'un ou l'autre des deux indices de pauvreté.

Tableau 7 : Indice de Pauvreté Humaine et Incidence de Pauvreté d'existence

Wilaya	Population n'ayant pas accès à l'eau potable (%)	Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus (%)	Probabilité de mourir avant 5 ans (‰)	IPH estimé	Rang IPH	Incidence de pauvreté	Rang Incidence
Nouadhibou	6,15	13	100	15,1	1	1,7	1
Tiris Zemmour	62,56	12,5	130	62,9	8	4,1	2
Nouakchott	66,38	17,1	126	66,9	10	5,2	3
Inchiri	41,58	10,9	116	42,2	3	17,6	4
Adrar	61,22	24,3	121	62,7	7	29,9	5
Trarza	16,95	24,6	91	27,4	2	30,1	6
Brakna	39,54	42,7	146	52,3	4	51,5	7
Tagant	44,51	38,6	100	52,8	5	60,9	8
Assaba	45,58	47,2	109	58,6	6	67	9
HodhEcharghi	76,1	49,5	128	82,6	13	67,7	10
Guidimakha	56,82	64,8	144	77,1	12	71,8	11
Gorgol	54,32	58,8	137	71,6	11	73,5	12
HodhElGharbi	52,11	50,5	115	64,8	9	74,6	13
Total	52,98	36,3	115	58,3	////	41,5	////

Les régions les plus pauvres du point de vue monétaire constituent également les régions où les conditions de vie sont très difficiles. C'est le cas des deux Hodh, du Guidimagha et du Gorgol. Toutefois, il convient de noter quelques exceptions ou perturbations ayant des facteurs explicatifs très clairs.

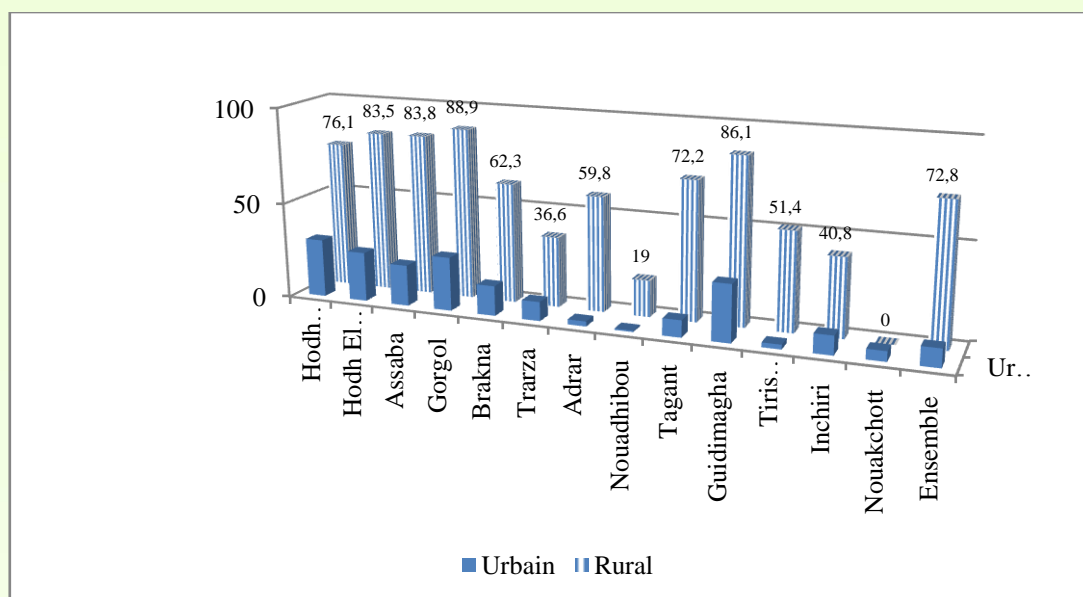
Premier exemple : Nouakchott, qui fait partie des trois premières Wilayas les plus nanties en termes de conditions de vie des populations, possède un Indice de Pauvreté Humaine très élevé et occupe le 10^e rang sur 13 wilayas. En effet, le tableau nous indique que 66,4% de la population de Nouakchott ne dispose pas d'eau potable. La distribution massive de l'eau par charrette défavorise ainsi la capitale du point de vue de la pauvreté humaine.

Deuxième exemple : Les Wilayas du Tagant, Assaba et Brakna ont également une amélioration de leur rang quand on passe de l'indice de pauvreté à l'IPH. Ces wilayas ont une situation moyenne en termes d'accessibilité à l'eau potable et d'analphabétisme.

2.5. Disparités régionales selon le milieu de résidence

D'une façon globale, la pauvreté est très marquée en milieu rural et cela quelle que soit la wilaya. Avec une incidence de pauvreté de 72,8% en milieu rural au niveau national, les Wilayas du Gorgol (88,9%), Guidimagha (86,1%), Assaba (83,8%) et Hodh El Garbi (83,5%) dépassent largement ce seuil national.

Graphique 2 : Incidence de la pauvreté non monétaire selon le milieu de résidence par wilaya



Les plus riches en milieu urbain se retrouvent dans les wilayas du Tiris zemmour (64,6%), Nouadhibou (58,4%) et à Nouakchott (46,6%). Ces incidences de richesse sont plus élevées que la moyenne nationale de 38,7% observée en milieu urbain.

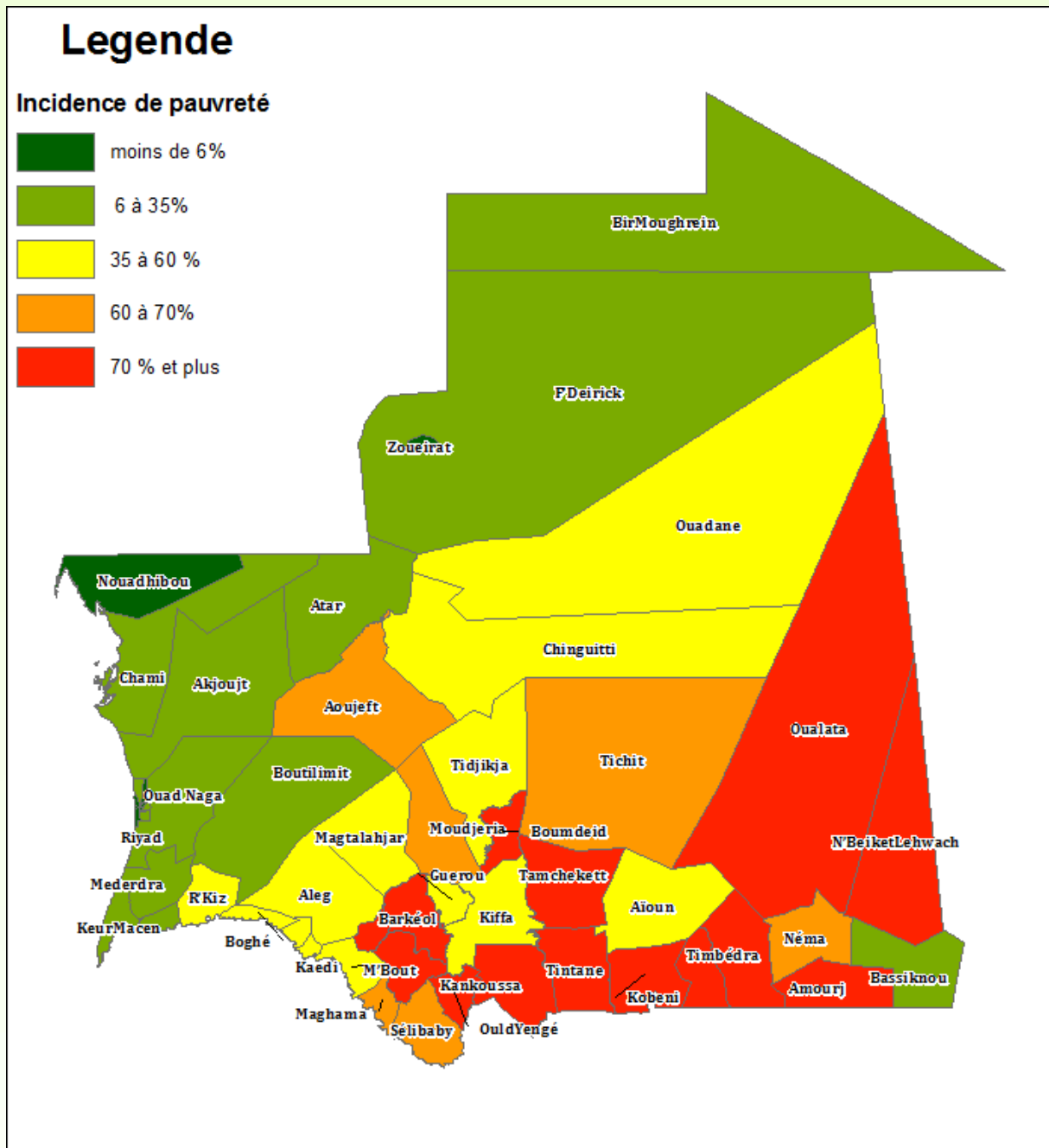
Intéressons-nous maintenant à la désagrégation de l'indice de pauvreté d'existence par Moughataa selon la Wilaya.

2.6. Désagrégation de l'incidence de la pauvreté pour un meilleur ciblage géographique des pauvres

Cette désagrégation de l'incidence de pauvreté au niveau des Moughataas offre l'avantage d'opérer un meilleur ciblage géographique des pauvres. En faisant une analyse selon la Moughataa wilaya par wilaya, on peut hiérarchiser les Moughataas et faire des choix dans une perspective de lutte contre la pauvreté.

Une visualisation de l'incidence de la pauvreté selon la Moughataa met en évidence les disparités et permet de cibler les zones de forte concentration de pauvreté. A titre d'exemples : la Moughataa la plus pauvre du Hodh El Gharbi est N'Beikett Lehouach, avec 95,6% d'incidence de pauvreté, alors que celle qui est la plus pauvre dans le Gorgol est M'Boud (91,0%), etc.

Carte 2 : Incidence de pauvreté par Moughataa



Incidence de pauvreté dans la Wilaya du HodhCharghi : comme indiqué dans la section sur la disparité de la pauvreté non monétaire au niveau régional, le Hodh Charghi fait partie des wilayas qui ont une incidence de pauvreté largement supérieure à la moyenne nationale (67,7% contre 41,5%).

L'incidence de pauvreté des conditions de vie varie de 28,4% à Basseknou à 88,5% à Amourj. En dehors de Basseknou, toutes les Moughataas du Hodh Charghi ont une incidence de pauvreté supérieure à la moyenne de la Wilaya. Les Moughataas les plus touchées sont N'Beikett Lehouach (95,6%), Amourj (88,5%) et Djiguenni (81,5%).

La Wilaya compte très peu de ménages riches (4,3%) ou plus riches (0,7%) du point de vue des conditions de vie. Au moins un ménage sur quatre (27,3%) a un quintile de pauvreté modéré dans la Wilaya. A Basseknou, 68,8% des ménages bénéficient de conditions de vie modérées.

Incidence de pauvreté dans la Wilaya du Hodh El Garbi : La Wilaya du Hodh El Garbi possède l'incidence de pauvreté non monétaire la plus élevée du pays (74,6%). Deux Moughataas sur cinq ont une incidence de pauvreté supérieure à la moyenne de la wilaya, Tamchekett (84,9%) et Koubeni (85,6%). Aïoun, le chef-lieu de la wilaya, est la Moughataa la moins touchée par la pauvreté non monétaire (52,9%). L'incidence de pauvreté non monétaire dans la Moughataa de Tintane, bien que élevée, est voisine de la moyenne de la région (74,9%).

Incidence de pauvreté dans la Wilaya de l'Assaba : dans l'Assaba, où la moyenne de l'incidence de pauvreté est de 67%, trois Moughataas ont de fortes incidences de pauvreté non monétaire. Il s'agit de Kankoussa (89,6%), Barkeiwel (83,3%) et Boumdeid (74,6%). A Guérou, par contre, il y a plus de ménages riches que de pauvres (59,4% contre 40,6%). Dans cette moughataa, 31% des ménages sont riches et 14,1% plus riches.

Incidence de pauvreté dans la Wilaya du Gorgol : avec une incidence de pauvreté des conditions de vie de 73,5%, la wilaya du Gorgol concentre deux Moughataas de forte incidence, M'Boud (91,0%) et MOUNGUEL (87,2%), bien dans les deux autres Moughataas, la situation n'est pas totalement reluisante, Maghama (66,2%) et Kaedi (51,9%). On note une proportion significative de ménages riches et plus riches dans les Moughataas de Kaedi (23%) et Maghama (11,5%).

Incidence de pauvreté dans la Wilaya du Brakna : dans la wilaya du Brakna, avec une moyenne de 51,5% d'incidence de la pauvreté des conditions de vie, toutes les cinq Moughataas de la région ont une situation comparable. L'incidence varie de 49,6%, soit pratiquement la moitié des ménages à 53,7%. L'écart de pauvreté n'est donc pas très significatif. Toutefois, dans les Moughataas de Magtalahjar (25,8%) et de Aleg (23,8%), il y a plus de ménages riches et plus riches.

Incidence de pauvreté dans la Wilaya du Trarza : la Wilaya du Trarza fait partie des régions les moins touchées par l'incidence de pauvreté non monétaire avec une moyenne de 30,1%. La situation varie de 11% à Ouad Naga à 44% à R'Kiz. Les Moughataas les plus touchées sont : R'Kiz (44%), Keurmacen (34,1%) et Rosso (28,8%) et les moins touchées sont Ouad Naga (11%) et Boutilimit (22,4%).

Incidence de pauvreté dans la Wilaya de l'Adrar : dans cette wilaya, la Moughataa de Aoujeft vient largement en tête avec une incidence de 61,8% suivie de Chinguitti (40,8%) et dans une moindre mesure Ouadane (35,4%) et Atar (16,0%). Les ménages les plus riches sont plus présents donc à Atar avec près d'un quart des ménages (24,9%).

Incidence de pauvreté dans la Wilaya de Nouadhibou : Nouadhibou fait partie des grandes villes de la Mauritanie en dehors de Nouakchott. Le milieu urbain a une incidence de pauvreté de moins d'un pourcent. Chami, ville créée nouvellement grâce aux efforts de décentralisation du Gouvernement, a une incidence de pauvreté de 31,2%.

Incidence de pauvreté dans la Wilaya du Tagant : avec une moyenne de 60,9% d'incidence de pauvreté non monétaire, la wilaya du Tagant a deux Moughataas dont l'incidence reste élevée : Moudjeria (68,3%) et Tichit (62,7%), suivies de Tidjikdja (52,3%) avec une incidence de pauvreté inférieure à la moyenne de la wilaya. Les ménages riches et plus riches s'observent plus à Tidjikdja (32,3%) et Moudjeria (15,5%).

Incidence de pauvreté dans la Wilaya du Guidimagha : La wilaya du Guidimagha fait partie des régions les plus touchées par la pauvreté non monétaire, avec une moyenne de 71,8%, la situation est plus prononcée à OuldYengé (81,4%) qu'à Sélibabi où on observe une incidence de pauvreté non monétaire de l'ordre de 68%. Seule la Moughataa de Sélibabi vient en tête avec une forte présence de ménages riches et plus riches d'environ 15%.

Incidence de pauvreté dans la Wilaya du Tiris Zemmour : La wilaya du Tiris Zemmour faisant partie des régions minières du pays, notamment dans la ville de Zoueirat, l'incidence de pauvreté non monétaire est moins élevée. La moyenne de la wilaya se situe à 4,1%, variant de 2,5% à Zoueirat à 23,2% à Birmoughrein et 10,1% à F'Deirick.

Incidence de pauvreté dans la Wilaya de l'Inchiri : La Wilaya de l'Inchiri, la plus petite en termes de superficie et de population, ne dispose que d'une seule Moughataa, Akjoujt, autre région d'exploitation minière du pays. L'incidence de la pauvreté non monétaire est de 17,6% seulement, avec une forte proportion de ménages riches et plus riches, plus de deux sur trois ménages (68,6%).

Incidence de pauvreté dans la Wilaya de Nouakchott : Nouakchott, la plus grande ville de la Mauritanie, abritant près du tiers de la population de la Mauritanie, dispose de neuf Moughataas, dont seule Toujounine présente la plus forte incidence de pauvreté non monétaire de 13,8%. Les autres Moughataas, peuvent être divisées en deux catégories : les plus touchées par la pauvreté non monétaire, Ksar (6,8%), Riyad (6,1%), Dar Naïm (4,8%) et

TevraghZeina (4,6%) et les moins touchées comme Sebkha (0,8%), Teyaret (1,1%), Arafat (1,9%) et El Mina (3,5%) où l'incidence de pauvreté est de moins de 5%.

Ce résultat paraît toutefois un peu surprenant lorsqu'on connaît la situation de TevraghZeina qui paraît être la Moughataa la plus urbanisée de la ville de Nouakchott. Malgré cette remarque, les neuf Moughataas de Nouakchott font partie des quinze premières Moughataas les moins touchées par la pauvreté des conditions de vie.

Au total, on peut retenir que sur les quinze Moughataas les moins affectées par la pauvreté des conditions de vie (Tableau 8), neuf sont de Nouakchott, Nouadhibou, deux du Tiris Zemmour (Zoueirat, F'Deirick), une de l'Inchiri (Akjout), du Trarza (Owad Naga) et de l'Adrar (Atar). Ces localités sont en général urbanisées, chefs-lieux de wilayas (Nouadhibou, Akjout, Atar, etc.) ou de la grande ville Nouakchott. En dehors des grandes villes, les conditions de vie sont plus précaires dans les milieux comportant des localités rurales.

Par contre sur les quinze Moughataas les moins affectées par la pauvreté des conditions de vie (Tableau 9), neuf se situent dans les deux Hodh, trois dans l'Assaba, deux dans le Gorgol et OuldYengé dans le Guidimagma. Il s'agit bien de régions rurales où non seulement les conditions de vie sont précaires, mais également on y note une forte propension de pauvreté monétaire.

Tableau 8 : Les quinze Moughataas les moins affectées par la pauvreté non monétaire en Mauritanie

Moughataa	Incidence (%)	Rang	Milieu de résidence		Sexe du Chef de Ménage	
			Urbain	Rural	Masculin	Féminin
Nouadhibou	0,8	1	0,7	6,9	0,6	0,9
Sebkha	0,8	2	0,8	0,0	0,7	1,3
Teyaret	1,1	3	1,1	0,0	0,9	1,0
Arafat	1,9	4	1,9	0,0	1,3	2,9
Zoueirat	2,5	5	2,5	0,0	1,6	4,8
El Mina	3,5	6	3,5	0,0	2,9	5,2
TevraghZeina	4,6	7	4,6	0,0	3,2	8,9
Dar Naïm	4,8	8	4,8	0,0	4,2	5,9
Riyad	6,1	9	6,1	0,0	5,1	8,2
Ksar	6,8	10	6,8	0,0	6,0	7,9
F'Deirick	10,1	11	0,9	41,6	7,9	13,0
Owad Naga	11,0	12	3,8	12,4	8,6	12,6
Toujounine	13,8	13	13,8	0,0	11,6	16,9
Atar	16,0	14	2,3	39,6	16,9	13,3
Akjout	17,6	15	9,8	40,8	15,4	23,3

Tableau 9 : Les quinze Moughataas les plus affectées par la pauvreté non monétaire en Mauritanie

Moughataa	Incidence (%)	Rang	Milieu de résidence		Sexe du Chef de Ménage	
			Urbain	Rural	Masculin	Féminin
N'BeikettLehouach	95,6	1	92,8	96,8	95,2	98,0
M'Boud	91,0	2	33,0	94,2	89,9	92,1
Kankoussa	89,6	3	35,7	94,1	89,7	89,4
Amourj	88,5	4	40,4	96,0	89,0	87,9
Mounguel	87,2	5	22,5	90,5	85,9	88,0
Koubeni	85,6	6	43,6	89,2	86,1	84,7
Tamchekett	84,9	7	35,0	88,6	87,2	81,0
Barkeiwel	83,3	8	22,9	85,3	82,5	83,7
Djiguenni	81,5	9	37,3	87,8	81,7	81,2
OuldYengé	81,4	10	38,6	95,4	80,1	85,0
Tembedgha	75,1	11	33,2	89,5	75,6	74,0
Tintane	74,9	12	29,4	82,0	75,5	73,9
Boumdeid	74,6	13	67,0	77,0	75,7	73,1
Oualata	72,3	14	71,0	83,1	77,1	55,8
Néma	68,9	15	14,1	86,0	71,3	64,2

Le Tableau 9 nous montre très clairement que l'incidence de la pauvreté non monétaire est de deux à trois fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain dans pratiquement toutes les Moughataas identifiées à l'exception de trois d'entre elles (N'BeikettLehouach, Boumdeid et Oualata).

En ce qui concerne la variation selon le sexe du chef de ménage, on peut retenir qu'au niveau des Moughataas concernés, tant chez les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par une femme, l'incidence de pauvreté est élevée. Les écarts les plus élevés s'observent à Néma et Oualata, tandis que à N'Beikett Lehouach et à M'Boud les conditions de vie sont plus précaires dans les ménages dirigés par les femmes.

3. **Pauvreté des conditions de vie et caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage**

Plusieurs facteurs de différenciation des chefs de ménage seront utilisés : l'âge moyen, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, la taille moyenne des ménages et le nombre de personnes par pièce.

3.1. **Profil de pauvreté et âge moyen du Chef de ménage**

Il n'y a pas de variation majeure en ce qui concerne l'âge moyen des chefs de ménage selon les quintiles de pauvreté quel que soit le milieu de résidence. L'âge moyen des chefs de ménages se situe grosso modo autour de 47 ans au niveau national tant chez les pauvres que les plus riches.

En milieu urbain, les chefs de ménages riches et plus riches semblent être moins âgés que leurs homologues du milieu rural ainsi que ceux ayant des conditions de vie moyennement décentes en milieu urbain. Un écart de deux à trois ans est observé (Tableau 10.).

Tableau 10 : Age moyen du Chef de Ménage par milieu de résidence selon les quintiles de richesse

Milieu de résidence et sexe du CM	Quintiles de pauvreté					Total
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	
Urbain	46	45	45	46	47	46
Rural	47	47	48	49	49	47
Ensemble	47	47	47	46	47	47
Sexe Masculin	48	48	48	46	47	47
Sexe Féminin	45	45	45	46	47	45

Lorsqu'on considère le sexe du chef de ménage, les hommes chefs de ménages pauvres sont plus âgés que les femmes chefs de ménages de la même catégorie : l'écart d'âge est de 3 ans en moyenne. Par contre l'âge moyen est le même chez les hommes ou femmes chefs de ménages riches et plus riches. En somme, selon le sexe, l'écart d'âge est de 2 ans entre hommes et femmes chefs de ménages.

3.2. Profil de pauvreté et état matrimonial des chefs de ménage

L'analyse selon l'état matrimonial montre que l'incidence de la pauvreté est plus forte dans les foyers ayant à leurs têtes des mariés, des divorcés et des veufs et dans une moindre mesure chez les célibataires (23,5%). En effet, l'incidence de pauvreté des conditions de vie dans ces ménages est en moyenne de 41,9 % chez les mariés, 39,8% chez les divorcés et 46,7 % chez les veufs.

Chez les hommes chefs de ménages, les célibataires sont en majorité riches et plus riches (69,2%), comparativement aux mariés (43,3%), ou divorcés (41,1%). Ceux qui vivent dans des conditions moins décentes, les pauvres, sont en majorité les hommes veufs (44,6%) suivis des divorcés (40,4%).

Chez les femmes, l'incidence de pauvreté est plus élevée chez les mariées (48,5%), les veuves (46,9%) et les célibataires (46,4%). Celles qui vivent dans des conditions plus décentes, les riches et plus riches, sont divorcées (38,4%), veuves (33,2%) et mariées (30,6%). Cette situation reflète bien certaines pratiques traditionnelles qui consacrent plus de valeur sociale à la femme divorcée ou veuve et qui se remarie très rapidement.

Tableau 11: Répartition des chefs de ménage par état matrimonial selon les quintiles de pauvreté et le sexe du chef de ménage

Etat matrimonial	Quintile du bien-être économique					Total
	Le plus pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Le plus riche	
	Masculin					
Célibataire	6,5	9,6	14,6	38,1	31,1	100,0
Marié(e)	20,1	19,8	16,9	20,5	22,8	100,0
Divorcé(e)	19,7	20,7	18,5	23,1	18,0	100,0
Veuf(ve)	22,7	21,9	18,5	19,7	17,2	100,0
Total	19,5	19,4	16,8	21,4	22,9	100,0
	Féminin					
Célibataire	21,6	24,8	24,5	17,9	11,3	100,0
Marié(e)	23,8	24,7	21,0	18,9	11,7	100,0
Divorcé(e)	17,9	21,7	22,0	21,9	16,5	100,0
Veuf(ve)	23,0	23,9	19,9	18,9	14,3	100,0
Total	22,2	23,8	21,0	19,6	13,4	100,0
	Ensemble					
Célibataire	10,3	13,5	17,1	33,0	26,1	100,0
Marié(e)	21,0	20,9	17,8	20,1	20,1	100,0
Divorcé(e)	18,3	21,5	21,1	22,2	16,9	100,0
Veuf(ve)	23,0	23,7	19,8	19,0	14,5	100,0
Total	20,5	21,0	18,4	20,7	19,4	100,0

3.3.Profil de pauvreté et niveau d’instruction du chef de ménage

L’incidence de la pauvreté est très élevée (61,9%) chez les chefs de ménage qui sont sans niveau instruction : elle décroît au fur et à mesure que le niveau d’instruction augmente et cela quel que soit le sexe. Cependant les variations entre les quintiles sont plus fortes chez les chefs de ménage de niveau supérieur quel que soit le sexe : on passe de 16,7 à 74% chez les hommes et de 18,4 à 70,3% chez leurs homologues femmes.

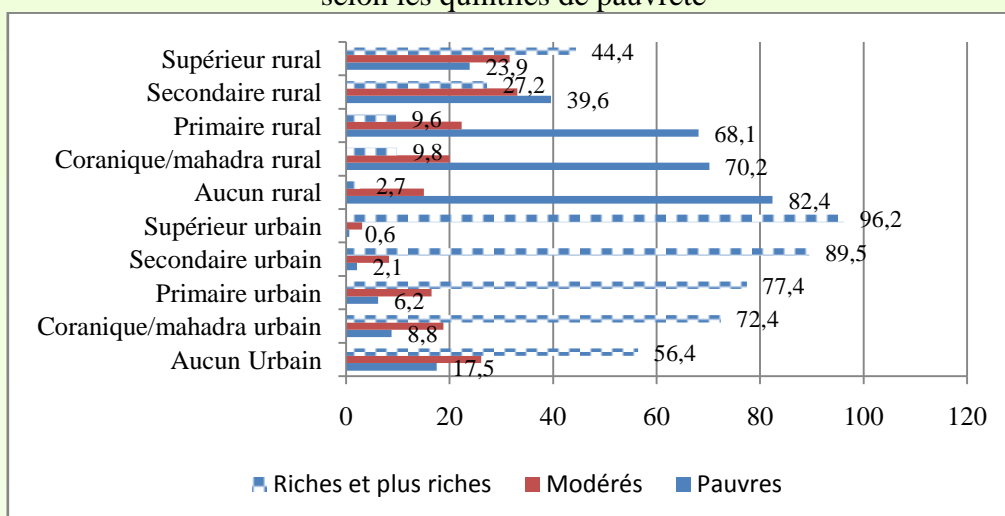
Les hommes chefs de ménage sans niveau d’instruction sont surtout concentrés dans les deux premiers quintiles alors que ceux du niveau primaire et secondaire se retrouvent plus dans les catégories riches et plus riches avec des conditions de vie plus décentes. Cette situation est identique à celle des femmes où les pics sont observés à ces deux niveaux d’instruction.

En fonction de ces résultats on pourrait affirmer que quel que soit le sexe des chefs de ménages, leurs conditions de vie s’améliorent au fur et à mesure que le niveau d’instruction est élevé : l’instruction semble donc être un facteur discriminant de la pauvreté des conditions de vie des ménages.

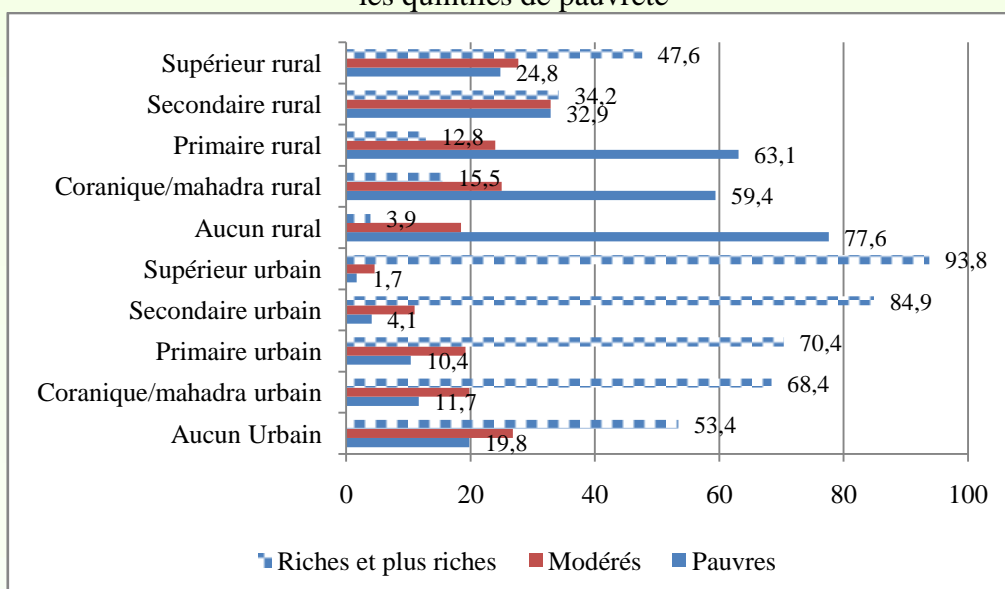
Tableau 12: Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction selon les quintiles de pauvreté et le sexe

Niveau d'instruction	Quintiles de pauvreté					Total
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	
	Sexe Masculin					
Aucun	35,2	28,2	18,2	12,6	5,8	100,0
Couranique/mahadra	18,1	22,1	19,4	24,3	16,1	100,0
Primaire	8,5	12,8	17,9	32,6	28,2	100,0
Secondaire	2,0	5,0	11,5	28,6	52,9	100,0
Supérieur	0,8	2,4	6,2	16,7	74,0	100,0
NSP/NA	19,2	15,8	14,7	25,0	25,3	100,0
Total	19,5	19,4	16,8	21,4	22,9	100,0
	Sexe Féminin					
Aucun	32,0	28,1	21,0	13,4	5,4	100,0
Couranique/mahadra	15,3	22,5	22,6	24,9	14,7	100,0
Primaire	11,9	19,7	21,2	26,0	21,3	100,0
Secondaire	2,2	7,1	15,0	28,5	47,1	100,0
Supérieur	1,0	3,2	7,1	18,4	70,3	100,0
NSP/NA	32,3	24,7	19,2	14,2	9,6	100,0
Total	22,2	23,8	21,0	19,6	13,4	100,0
	Ensemble					
Aucun	33,8	28,1	19,5	13,0	5,6	100,0
Couranique/mahadra	17,1	22,2	20,6	24,5	15,6	100,0
Primaire	9,6	15,2	19,0	30,3	25,9	100,0
Secondaire	2,1	5,4	12,2	28,6	51,7	100,0
Supérieur	0,8	2,4	6,2	16,8	73,7	100,0
NSP/NA	22,9	18,3	16,0	22,0	20,8	100,0
Total	20,5	21,0	18,4	20,7	19,4	100,0

Graphique 3.: Hommes chefs de ménage par niveau d’instruction et milieu de résidence selon les quintiles de pauvreté



Graphique 4.: Femmes chefs de ménage par niveau d’instruction et milieu de résidence selon les quintiles de pauvreté



En combinant le milieu de résidence des chefs de ménages et leur niveau d’instruction, deux profils sont juxtaposés. Les pics de pauvreté sont très nets en milieu rural qu’en milieu urbain tant chez les hommes que chez les femmes. De même, le milieu urbain est plus marqué par la présence de ménages riches et plus riches que de pauvres.

Plus les chefs de ménages sont instruits et moins ils vivent dans des conditions indécentes tant chez les hommes que chez les femmes.

Enfin, l’écart de pauvreté est très faible entre le niveau d’instruction primaire et l’école coranique ou mahadra tant chez les chefs de ménages hommes que femmes.

3.4. Profil de pauvreté, taille moyenne du ménage et nombre de personnes par chambre

En Mauritanie, les ménages ordinaires sont constitués d'environ 6 personnes en moyenne tant en milieu urbain que rural. Il ressort du Tableau 12 que les ménages plus pauvres urbains ont une taille moyenne supérieure à celle des ménages plus pauvres ruraux (8,8 contre 4,4 personnes). L'écart est moins important pour les autres profils entre milieu de résidence.

Tableau 13: Taille moyenne des ménages et nombre de personnes par chambre selon les quintiles de pauvreté et le sexe

Sexe du chef de ménage et milieu de résidence	Quintile du bien-être économique					
	Le plus pauvre	Pauvre	Moyens	Riche	Le plus riche	Total
Taille moyenne des ménages						
Sexe du chef de ménage						
Masculin	6,91	6,81	6,80	6,31	6,65	6,68
Féminin	5,44	5,30	5,39	6,14	6,76	5,71
Milieu de résidence						
Urbain	8,80	5,94	6,31	6,20	6,68	6,43
Rural	6,37	6,24	6,12	6,52	6,63	6,29
Total	6,47	6,18	6,21	6,26	6,68	6,36
Nombre de personnes par chambre						
Sexe du chef de ménage						
Masculin	5,36	4,38	3,92	3,17	2,23	3,74
Féminin	4,53	3,85	3,55	3,00	2,20	3,55
Milieu de résidence						
Urbain	5,52	4,58	4,04	3,24	2,23	3,13
Rural	5,01	4,07	3,48	2,50	1,95	4,22
Total	5,03	4,16	3,77	3,11	2,23	3,67

Par contre en tenant compte du sexe du chef de ménage, les ménages plus pauvres et pauvres dirigés par les hommes ont une taille moyenne supérieure à leurs homologues dirigés par les femmes : 6,9 contre 5,4 pour les plus pauvres et 6,8 contre 5,3 chez les ménages pauvres. Toutefois, les ménages plus riches ont pratiquement la même taille moyenne qu'ils soient dirigés par des hommes ou par des femmes (6,7 contre 6,8 personnes).

En ce qui concerne le nombre moyen de personnes par pièce, il varie très vite d'un niveau d'instruction à l'autre. En effet, si en moyenne on observe 3,7 personnes par pièce au niveau national, cet indicateur est plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural (4,2 contre 3,1 personnes par pièce). Les ménages les plus pauvres abritent 6 personnes par pièce en milieu urbain contre 5 en milieu rural. De même, les ménages plus riches abritent 2,2 personnes par pièce en milieu urbain contre 1,9 en milieu rural. Plus les ménages sont riches et plus il y a une tendance à accueillir des personnes en plus, certainement des membres de la même famille en provenance des villages ou par solidarité.

4. Pauvreté des conditions de vie au sein de la population

Avant d'aborder la pauvreté des conditions de vie au sein de la population, rappelons brièvement les grands résultats issus de l'analyse des caractéristiques de l'habitat en Mauritanie à partir des données du RGPH 2013.

Une forte proportion de ménages propriétaires de leur logement : selon le statut d'occupation, les résultats révèlent au niveau national, que la forte majorité des ménages sont propriétaires des logements qu'ils occupent (environ 80,6%). Par rapport aux résultats du Recensement de 2000, la proportion des ménages propriétaires a connu une hausse modérée en 2013 : en passant de 78,8 % en 2000 à 80,6%. De même la proportion des locataires est assez modérée en passant de 12,5% en 2000 à 13,7% en 2013.

Cette situation pourrait trouver sa justification entre autres, dans l'impact des politiques d'habitat, menées par l'Etat depuis plusieurs années, celles-ci visant à assurer un toit pour chaque citoyen mauritanien en lui facilitant les modalités d'acquisition de terrain à usage d'habitation (parfois gratuitement). Face à cette politique sur l'habitat, il convient de constater que l'Etat ne loge quasiment plus ses employés (moins de 1%). Il faut souligner que la gratuité de logement existe aussi : 3,5% des ménages mauritaniens sont logés gratuitement soit par un proche ou par un ami.

Cette proportion de ménages propriétaires de logement varie d'environ 51% à Nouadhibou à 95% au Hodh El Gharbi. Nouakchott fait partie des wilayas où le taux est plus faible (59,4%) avec un fort taux de locataires (32%) et Nouadhibou (38,3%), caractéristiques des grandes villes africaines où la vie et les terrains sont plus chers.

Mode d'éclairage : dans l'ensemble, le mode d'éclairage le plus utilisé en Mauritanie est le réseau électrique. Il est utilisé par 41% des ménages. Ce type d'éclairage est suivi par l'utilisation de la torche (environ 38%). Par contre, le mode le moins utilisé reste la lampe à gaz (0,2%). Par rapport au milieu de résidence des ménages, l'on relève une différenciation dans le mode d'éclairage des logements. En milieu urbain, le mode d'éclairage le plus utilisé est le réseau électrique (environ 79%) tandis qu'en milieu rural, c'est la torche qui est généralement utilisée (environ 71%).

Mode d'approvisionnement en eau : au niveau national, le mode d'approvisionnement en eau pour boire le plus fréquent est l'adduction d'eau avec 27,1% des ménages disposant d'un branchement dans la maison ou dans la cour. L'eau transportée sur charrette est utilisée par 25% des ménages. Les puits non couverts représentent 22%.

De même, en cumulant l'utilisation de l'eau de fontaine dans le logement, dans la cour/parcelle, chez le voisin et les fontaines publiques, 38% de la population s'approvisionnent à une adduction d'eau.

L'examen du mode d'approvisionnement en eau pour boire selon le milieu, montre une différenciation : en milieu urbain, les ménages utilisant l'eau de charrette sont majoritaires (environ 40%), alors qu'en milieu rural, les puits non couverts sont les plus dominants (environ 41%).

Modes énergétiques de cuisson : l'utilisation du gaz est la plus fréquente au niveau national : environ 42% des ménages l'utilisent. Ce mode est suivi par l'utilisation du bois pratiquée par 36% des ménages. En revanche, le mode énergétique le moins utilisé est l'électricité (près de 3%).

Une modernisation de plus en plus poussée des matériaux de construction, avec l'utilisation du ciment pour les murs et le sol et le béton pour le toit : au vu des résultats du RGPH 2013, l'on peut noter de façon globale que les mauritaniens ont une préférence pour les types d'habitation dits maisons ordinaires. Plus de la moitié des ménages (environ 57%) sont logés dans ces types d'habitation. En outre, les types d'habitation dits Case/Hutte/Hangar occupent la deuxième place avec une proportion de près de 34% des ménages. En milieu urbain, les maisons ordinaires font 71% alors qu'en milieu rural, un peu plus de la moitié des ménages est plutôt porté sur les types d'habitation dits 'cases/hutte/Hangar' (52%).

En ce qui concerne les toits d'habitation, la grande partie est faite en zinc ou en béton, soit respectivement 24,5% et 24%. En revanche, les habitations dont le toit est en tôle de ciment restent les moins fréquentes (environ 3%). En milieu urbain, la forte majorité des habitations dispose de toits en béton (un peu plus de 42%), alors en milieu rural les habitations à toit de tissu ou de bâche sont dominantes (plus de 31%).

Quant au matériau utilisé pour le mur, plus de 47% des ménages ont utilisé le ciment. Les habitations dont les murs sont en banco occupent la seconde place (environ 18%). En revanche, les habitations dont les murs en pierre, sont quasiment rares (3%). En milieu urbain, les murs des habitations sont généralement en ciment (environ 70%) tandis qu'en milieu rural, ils sont en banco (environ 29%).

4.1. Profil de pauvreté et types de logement de la population

Les individus plus pauvres habitent principalement dans trois types de logement : les logements constitués de case, hutte et hangar (75,7%), la maison ordinaire (18,0%) et tente (5,1). Ces types de logement abritent également les ménages pauvres pour respectivement 50,9%, 44,0% et 2,4%. A l'opposé, plus de 80% des riches et plus riches habitent dans des maisons ordinaires, les plus riches se retrouvent plus dans des villas (16,3%), Tableau 13.

Tableau 14.: Quintiles de pauvreté selon le type d'habitat par sexe du chef de ménage

Type d'habitat	Quintiles de pauvreté					Total
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	
Maison ordinaire	18,0	44,0	54,3	89,0	81,2	57,2
Villa simple	0,0	0,0	0,0	1,0	16,3	3,4
Villa en étage	0,0	0,0	0,0	0,1	0,9	0,2
Appartement dans un immeuble	0,0	0,0	0,0	0,1	1,2	0,3
Baraque	1,0	2,4	8,8	3,3	0,1	2,9
Case, hute, hangar	75,7	50,9	35,7	5,5	0,1	33,9
Tente	5,1	2,4	0,4	0,0	0,0	1,6
Autres	0,3	0,4	0,8	1,1	0,2	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Selon le sexe du chef de ménage, ces proportions varient très peu. Par contre, selon le milieu de résidence, les maisons ordinaires sont plus présentes en milieu urbain que rural (71,3% contre 42,8%) alors que les villas simples s'observent plus en milieu urbain (6,5% contre 0,3%), avec moins de maison à étage en milieu rural. Selon le Tableau 14, les cases, huttes et hangars sont trois au moins plus en milieu rural qu'en milieu urbain (52,3% contre 15,6%).

Les ménages riches et plus riches résident plus dans des maisons ordinaires en milieu rural qu'en milieu urbain alors qu'à l'opposé on retrouve plus les ménages plus pauvres et pauvres dans des cases, huttes et hangars en milieu urbain plus qu'en milieu rural. Cette situation est certainement le fait des quartiers périphériques autour des grandes villes comme Nouakchott où les ménages plus pauvres et pauvres vivent dans des maisons de standing précaire et bas.

4.2.Profil de pauvreté et scolarisation des enfants

Faisons remarquer que les taux nets de scolarisation obtenus dans les résultats définitifs du RGPH sont à un point très semblables à ceux obtenus en utilisant les quintiles de pauvreté. Les écarts ne sont donc pas grands et toute proportion gardée, les quintiles sont très proches des résultats définitifs publiés dans le chapitre sur l'éducation.

En effet, le taux net de scolarisation dans le fondamental publié est de 47,2% (46,1% pour les garçons contre 48,4% pour les filles), alors les quintiles fournissent un TNS de 48,2% (47,1% pour les garçons et 49,3% pour les filles).

Il ressort du tableau 15 que la scolarisation des enfants augmente avec les quintiles de richesse. De 30,1% chez les ménages plus pauvres et 38,6% dans les ménages pauvres, le taux net de

scolarisation est de 75,3% chez les plus riches, soit près de 45 points de plus que chez les plus pauvres.

Tableau 15. : Taux net de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans (en %) par sexe et milieu de résidence

Sexe et Milieu de résidence	Quintiles de pauvreté					
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Sexe						
Masculin	29,8	37,5	45,4	57,8	74,2	47,1
Féminin	30,4	39,8	48,9	61,3	76,4	49,3
Total	30,1	38,6	47,2	59,5	75,3	48,2
Milieu de résidence						
Urbain	37,5	41,0	50,5	61,2	75,5	62,0
Rural	29,8	38,1	44,2	52,5	63,3	36,9

Quel que soit le niveau de pauvreté non monétaire, la scolarisation est plus accentuée chez les filles que chez les garçons. Ce résultat est le fruit des efforts du Gouvernement dans la scolarisation massive au profit des filles.

Des disparités selon le milieu de résidences ont également observées. Le milieu urbain enregistre des taux nets plus élevés que ceux du milieu rural. En moyenne, 62,0% des enfants de 6 à 11 ans du milieu urbain sont scolarisés alors en milieu rural ce taux n'est que de 37%, soit 25 points d'écart. Les écarts les plus importants entre milieu sont observés dans les ménages riches (8,7 points) et ménages plus riches (12,3 points).

Le tableau 16ci-dessous montre que trois wilayas ont des taux largement plus élevés que la moyenne nationale, plus de 70% : Tiris Zemmour (77,0%), Nouadhibou (73,6%) et l'Adrar (74,8%) et occupent les premières places du classement. Par contre, le Hodh El Gharbi (30,1%), l'Assaba (33,8%), le Hodh El Charghi (34,7%), le Guidimagha (35,9%) et le Gorgol (39,6%), se distinguent par des faibles taux.

Tableau 16.: Taux net de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans (en %) par wilaya

Wilaya	Quintiles de pauvreté					
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	Total
HodhChargui	23,2	31,5	30,9	61,5	67,5	30,1
Hodh El Garbi	25,0	35,1	46,1	63,1	75,5	34,7
Assaba	26,3	33,3	42,4	45,4	58,1	33,8
Gorgol	31,4	38,5	48,3	56,0	68,1	39,6
Brakna	36,9	49,6	57,0	62,3	75,7	51,9
Trarza	43,4	47,3	50,8	55,0	69,8	52,2
Adrar	59,4	69,3	76,8	78,1	83,1	74,8
Nouadhibou	100,0	47,5	60,7	67,1	79,5	73,6
Tagant	50,7	59,8	67,0	76,6	83,5	61,2
Guidimagha	34,1	33,7	36,5	41,7	53,0	35,9
Tiriszemmour	18,8	53,3	60,4	73,9	81,4	77,0
Inchiri	50,8	54,8	59,4	70,0	77,6	69,1
Nouakchott	33,6	42,7	52,7	61,2	75,4	65,7
Mauritanie	30,1	38,6	47,2	59,5	75,3	48,2

Quel que soit la Wilaya, le taux net de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans s'améliore au fur à mesure que le quintile augmente. Toutefois, des inégalités s'observent selon la Wilaya au sein des populations de même niveau de richesse. C'est ainsi que les ménages plus riches du Hodh El Garbi ont un taux de scolarisation semblable à celui des plus riches de Nouakchott ou du Brakna. Les ménages riches de l'Adrar (78,1%), du Tagant (76,6%), du Tiris Zemmour (73,9%) et de l'Inchiri (70,0%) ont un niveau de scolarisation supérieur aux riches des autres Wilayas du pays.

4.3. Profil de pauvreté et activité économique

4.3.1. Quintiles de richesse et situation dans l'emploi

La situation d'activité désigne la situation de tout individu en âge de travailler, au regard de l'exercice d'une activité économique au moment du dénombrement.

Les individus plus pauvres et pauvres qui travaillent le font majoritairement pour leur propre compte. Ainsi, parmi les personnes occupées, plus de la moitié sont indépendantes (54,8%), suivies des salariés privés temporaires (18,6%) et les salariés publics (13,4%), Tableau 16. En moyenne, 67% des personnes pauvres occupées sont indépendants alors que les plus riches sont soit indépendants (38%) et salarié public (29%).

Les salariés du secteur public sont l'apanage des plus riches (29%), riches (14,3%) et des moyens (8,2%), tandis que les salariés privés temporaires sont trois à quatre fois plus nombreux que les salariés privés permanents quel que soit le quintile de pauvreté. Chez les plus pauvres, les salariés temporaires font huit fois plus les salariés privés permanents (17% contre 1,9%).

Les proportions d'indépendants baissent au fur à mesure que les quintiles augmentent tant chez l'homme que chez la femme. Toutefois, il y a plus de femmes indépendantes que d'hommes indépendants quel que soit le quintile. De l'autre côté, quel que soit le quintile, les hommes salariés temporaires sont plus nombreux que leurs homologues femmes salariées privées temporaires.

Tableau 17.: Population occupée par statut dans l'emploi selon les quintiles de pauvreté

Statut	Quintiles de pauvreté					
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	Total
Indépendant	67,5	67,8	61,8	52,0	37,8	54,8
Employeur	2,3	3,1	3,0	3,4	3,6	3,1
Salarié privé permanent	1,9	2,8	4,0	5,8	9,4	5,4
Salarié privé temporaire	17,0	16,2	18,5	21,8	18,3	18,6
Salarié public	1,2	3,1	8,2	14,3	29,1	13,4
Apprentis	0,3	0,5	0,9	1,0	0,9	0,7
Aides familiaux	9,8	6,6	3,7	1,7	0,9	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans le public, les femmes sont plus présentes que les hommes, notamment au niveau des plus riches (32,8%) contre (27,9%). Enfin, les aides familiaux plus pauvres et pauvres sont beaucoup plus des femmes que des hommes.

Le milieu urbain est beaucoup plus marqué par des emplois indépendants (47,2%), salarié privé temporaire (20,8%) et salarié public (19,5%) alors que dans le milieu rural on retrouve majoritairement des indépendants (66,6%) et des salariés privés temporaires (15,2%). De même, les plus riches sont autant des indépendants (37,8%) et salarié public (29,1%) en milieu urbain, et respectivement 42,4% et 30,8% dans le milieu rural. Enfin, les aides familiaux plus pauvres et pauvres sont plus présents dans les villages qu'en ville : respectivement 10% contre 3,3% pour les plus pauvres et 7,8% contre 1,8% pour les pauvres, (cf. Tableau A en Annexe).

4.3.2. Quintiles de richesse et branche d'activité

La branche d'activité désigne le type d'activité de l'établissement dans lequel l'individu a exercé pendant les 7 derniers jours précédant le passage des agents recenseurs pour la personne occupée, ou a exercé antérieurement, pour le chômeur ayant déjà travaillé. La classification des types d'activité en trois principales branches d'activités, primaire (agriculture, exploitations forestières, élevage et pêche), secondaire (BTP, industries extractives, ...) et tertiaire (administration, transport, télécommunication, commerce et autres services) sera utilisée pour déterminer les profils de pauvreté.

D'une façon générale, les résultats du RGPH 2013 montrent une prédominance des activités du commerce (25,9%), de l'administration (22,2%), des activités agropastorales (24,7%), des services socio-économiques (22%) et des activités de construction des bâtiments et travaux publics (7,6%). Par contre, les activités de pêche (3,3%), d'industrie extractive (2,5%) et d'industries manufacturières (6,8%) génèrent des emplois relativement faibles. En effet, en termes de contribution à la formation du produit intérieur brut, ces activités ont une part non négligeable, raison principale pour laquelle les autorités fondent beaucoup d'espoir sur ces secteurs.

Les femmes occupées sont principalement réparties entre les services d'administration (33%), de commerce (33%) ou des activités de transformations (13%). Par contre, les hommes sont bien répartis entre les différents secteurs économiques même si on en retrouve près du quart dans des activités de commerce.

Tableau18.: Population occupée par branche d'activité selon le sexe et les quintiles de pauvreté

Branches d'activité	Quintiles de pauvreté					Total
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	
	Masculin					
Secteur Primaire	72,6	53,5	26,4	12,9	9,0	31,2
Secteur secondaire	9,0	14,6	20,3	23,0	21,9	18,4
Secteur Tertiaire	18,5	31,9	53,3	64,1	69,1	50,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Féminin					
Secteur Primaire	56,1	39,0	17,9	4,3	1,4	19,2
Secteur secondaire	16,9	18,4	18,1	16,8	9,1	14,9
Secteur Tertiaire	27,0	42,6	64,0	78,8	89,5	65,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Ensemble					
Secteur Primaire	69,3	50,2	24,4	11,1	7,1	28,5
Secteur secondaire	10,5	15,4	19,8	21,7	18,8	17,6
Secteur Tertiaire	20,1	34,3	55,8	67,2	74,1	53,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En milieu urbain, la population occupée demeure majoritairement dans les activités de commerce (33%) ou des services de l'administration (33%). En milieu rural par contre, les activités d'élevage (30%), de l'agriculture (30%) et du commerce (20%) occupent l'essentiel de la population.

Il ressort du Tableau 18 que les ménages se consacrent plus dans le secteur tertiaire (53,9%), suivi de loin par le secteur primaire (28,5%). Les populations plus pauvres (69,3%) et pauvres (50,2%) sont plus actives dans le secteur primaire alors que les populations riches (67,2%) et plus riches (74,1%) sont dans le secteur tertiaire.

Les femmes et les hommes qui s'adonnent au secteur tertiaire sont donc majoritairement riches et plus riches. Chez les femmes, les proportions varient de 64% à 89,5% alors que les hommes 69,1% du secteur tertiaire sont plus riches. Les hommes plus pauvres et pauvres travaillent plus dans le secteur primaire, respectivement 72,6% et 53,55%.

En milieu urbain, le secteur tertiaire vient largement en tête (68,8%) avec une forte proportion de riches et de plus riches, alors que dans le milieu rural, les plus pauvres sont majoritaires (71%), suivi des plus riches (72,5%).

En d'autres mots, les activités menées par les hommes et les femmes plus pauvres et pauvres ne leur permettent pas d'avoir des conditions de vie décentes alors que les riches et plus riches sont plus dans le secteur tertiaire, en milieu urbain ou rural, avec des conditions de vie meilleures.

Conclusion

Cette étude aura permis de mettre en évidence les relations empiriques entre les variables sociodémographiques et la pauvreté à partir des données du recensement à travers un indice composite de niveau de vie. Cet indice composite de niveau de vie a été construit sur la base des caractéristiques de l'habitat et les conditions de vie des ménages.

On note en particulier le caractère très rural de la pauvreté d'existence et la féminisation moins marquée de celle-ci. De même la relation entre la pauvreté et le niveau d'instruction du chef de ménage est négative. En d'autres mots, plus le chef de ménage est instruit et moins il est de plus en plus pauvre. En ce qui concerne les taux nets de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans, ils sont plus faibles dans les ménages les plus pauvres, ce qui a un impact négatif sur le devenir des enfants surtout en milieu rural et nécessite des actions plus ciblées.

Les analyses selon la taille du ménage combiné avec le nombre de personnes par pièce révèlent par contre que c'est en milieu urbain qu'il y a une tendance à accueillir plus de personnes dans les ménages.

Enfin, l'étude a permis de révéler que les individus pauvres qui travaillent le font majoritairement pour leur propre compte. Les femmes plus riches sont présentes surtout dans le secteur tertiaire en milieu urbain.

Par ailleurs, l'Indice de Pauvreté Humaine élaboré par le PNUD a été calculé par wilaya et a abouti à une corrélation positive avec l'incidence de la pauvreté non monétaire. La décomposition de l'incidence de la pauvreté des conditions de vie a révélé également un meilleur ciblage des Moughataas les plus touchées par la pauvreté selon les wilayas.

Au terme de cette étude exploratoire sur la pauvreté d'existence en Mauritanie, une recommandation forte s'impose à savoir, mettre davantage l'accent sur les variables du patrimoine dans les prochains recensements de la population pour permettre de mieux raffiner les quintiles de richesse et le statut de pauvre tant en milieu rural que urbain.

Bibliographie

- Banque Mondiale (1990)**, Rapport sur le développement du monde 1990, La pauvreté, BM, Washington, D.C.
- BUCREP (2010)**, Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie, 3è RGPH du Cameroun, Tome 14, Yaoundé
- Filmer D. et L. Pritchett (2001)**, estimating wealth effects without expenditure Data or Tears : an application of educational enrollment in States of India, demography 38 (1), 115-132
- Foster J. E., Greer J. et E. Thorbecke (1984)**, A class of decomposable poverty measures, Econometrica, vol 52, pp. 761-776
- Gwatkin et al, (2000), Gwatkin, D.R, S. Rutstein, K. Johnson, R.P. Pande, and A. Wagstaff (2000)**. Socio-economic Differences in Health, Nutrition and Population, HNP PovertyThematic Group of the World Bank
- Hammer J. (1998)**, Health outcomes across wealth groups in Brazil and India, Mimeo, DECRG, The world Bank, Washington
- Kobiané, Jean-François (2006)**, Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Monographie de l'institut de Démographie, n°19, Académia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 306p.
- ONS (2014)**, Profil de pauvreté en Mauritanie, Analyse des Résultats de l'EPCV Mauritanie, Nouakchott
- ONS (2015)**, Caractéristiques de l'habitat, Analyse des Résultats définitifs du RGPH Mauritanie, Nouakchott
- ONS (2015)**, Alphabétisation, scolarisation et fréquentation scolaire, Analyse des Résultats définitifs du RGPH Mauritanie, Nouakchott
- ONS (2015)**, Mortalité, Analyse des Résultats définitifs du RGPH Mauritanie, Nouakchott
- ONS (2015)**, Répartition spatiale de la population, Analyse des Résultats définitifs du RGPH Mauritanie, Nouakchott
- ONS (2015)**, Synthèse des Rapports thématiques issus des Résultats définitifs du RGPH Mauritanie, Nouakchott
- PNUD (1997)**, Rapport mondial sur le développement humain 1997, Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté, Economica, Paris, 268p.
- PNUD (1998)**, Manuel d'analyse de la pauvreté : applications au Bénin, Université Nationale du Bénin, Université de Laval, PNUD, Cotonou
- Pradhan M., Sahn D. et S. Younger (2002)**, Decomposing world health inequality, working Paper, Cornell University
- Pradhan M., D. Sahn, and S. Younger (2003)**, "Decomposing world health inequality", Journal of Health Economics 22: 271-293
- Sahn D. et D. Stifel (2001)**, Exploring alternative measures of welfare in the absence of expenditure data, Cornell Food and Nutrition Policy program Working paper, n° 97, Ithaca, NY.
- Vodounou C. (2003)**, Pauvreté fondée sur les données du troisième RGPH du Bénin, Cotonou

Tableau A.1. : Incidence de la pauvreté par Wilaya et milieu de résidence (%)

Wilaya	Milieu de résidence	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	Total	Effectif
HodhEchargui	Urbain	4,4	25,8	46,1	20,2	3,5	100,0	13922
	Rural	37,7	38,4	23,1	0,8	0,1	100,0	65410
	Total	31,6	36,1	27,3	4,3	0,7	100,0	79332
Hodh El Garbi	Urbain	4,7	21,0	30,5	32,1	11,7	100,0	7690
	Rural	47,6	35,9	13,3	3,0	0,2	100,0	43809
	Total	41,0	33,6	16,0	7,5	1,9	100,0	51499
Assaba	Urbain	5,8	15,5	21,5	38,3	18,9	100,0	14397
	Rural	53,8	30,0	11,0	4,7	0,5	100,0	40559
	Total	40,9	26,1	13,8	13,8	5,4	100,0	54956
Gorgol	Urbain	8,6	19,3	35,3	28,0	8,9	100,0	10824
	Rural	52,1	36,8	9,2	1,8	0,1	100,0	32828
	Total	41,1	32,4	15,8	8,4	2,3	100,0	43652
Brakna	Urbain	4,7	10,8	25,6	44,0	14,8	100,0	10553
	Rural	26,6	35,7	27,8	9,2	0,7	100,0	36795
	Total	21,5	30,0	27,3	17,3	3,9	100,0	47348
Trarza	Urbain	1,3	8,6	15,5	48,4	26,1	100,0	11428
	Rural	11,9	24,7	34,2	27,1	2,1	100,0	37946
	Total	9,3	20,8	29,8	32,3	7,9	100,0	49374
Adrar	Urbain	0,8	1,8	15,1	49,4	32,8	100,0	5665
	Rural	28,9	30,9	27,6	11,8	0,7	100,0	5950
	Total	14,2	15,7	21,1	31,5	17,5	100,0	11615
DakhlettNouadibou	Urbain	0,2	0,5	9,1	31,8	58,4	100,0	21966
	Rural	1,9	17,1	33,5	36,8	10,7	100,0	1279
	Total	0,3	1,4	10,5	32,1	55,8	100,0	23245
Tagant	Urbain	1,4	7,4	19,9	44,5	26,8	100,0	2521
	Rural	46,4	25,8	15,6	10,6	1,7	100,0	12306
	Total	38,4	22,5	16,3	16,6	6,2	100,0	14827
Guidimagha	Urbain	8,7	20,8	34,7	27,2	8,5	100,0	6261

	Rural	49,2	36,9	9,7	3,9	0,3	100,0	18779
	Total	39,0	32,8	16,0	9,8	2,4	100,0	25040
Tiris-zemmour	Urbain	0,4	2,0	7,5	25,5	64,6	100,0	9064
	Rural	7,9	43,5	32,9	13,0	2,7	100,0	761
	Total	0,7	3,4	8,4	25,1	62,4	100,0	9825
Inchiri	Urbain	1,6	8,2	8,9	40,2	41,2	100,0	2295
	Rural	11,8	29,0	28,4	25,2	5,5	100,0	1022
	Total	4,2	13,4	13,8	36,4	32,2	100,0	3317
Nouakchott	Urbain	0,3	4,9	13,3	34,9	46,6	100,0	160842
	Total	0,3	4,9	13,3	34,9	46,6	100,0	160842
Total	Urbain	1,7	7,8	17,3	34,6	38,7	100,0	277428
	Rural	39,0	33,8	19,4	7,2	0,6	100,0	297444
	Total	20,6	20,9	18,3	20,7	19,4	100,0	574872

Tableau A.2.: Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction selon les quintiles de pauvreté, le sexe et milieu de résidence

Niveau d'instruction	Quintile du bien-être économique					
	Le plus pauvre	Pauvre	Modéré	Riche	Le plus riche	Total
	Sexe Masculin					
	Milieu urbain					
Aucun	3,4	14,1	26,1	37,0	19,4	100,0
Couranique/mahadra	1,3	7,5	18,8	40,1	32,3	100,0
Primaire	0,6	5,6	16,5	40,3	37,1	100,0
Secondaire	0,2	1,9	8,3	29,3	60,2	100,0
Supérieur	0,0	0,6	3,1	14,4	81,8	100,0
NSP/NA	0,4	4,6	14,1	38,5	42,4	100,0
Total	1,2	6,4	15,7	34,4	42,3	100,0
	Milieu rural					
Aucun	48,4	34,0	15,0	2,5	0,2	100,0
Couranique/mahadra	34,2	36,0	20,0	9,1	0,7	100,0
Primaire	32,8	35,3	22,3	8,8	0,8	100,0
Secondaire	14,3	25,3	33,1	23,7	3,5	100,0
Supérieur	7,0	16,9	31,6	35,7	8,7	100,0
NSP/NA	46,6	32,1	15,7	5,4	0,3	100,0
Total	40,6	34,2	18,1	6,5	0,6	100,0
	Ensemble Masculin					
Aucun	35,2	28,2	18,2	12,6	5,8	100,0
Couranique/mahadra	18,1	22,1	19,4	24,3	16,1	100,0
Primaire	8,5	12,8	17,9	32,6	28,2	100,0
Secondaire	2,0	5,0	11,5	28,6	52,9	100,0
Supérieur	0,8	2,4	6,2	16,7	74,0	100,0
NSP/NA	19,2	15,8	14,7	25,0	25,3	100,0
Total	19,5	19,4	16,8	21,4	22,9	100,0
	Sexe Féminin					
	Milieu urbain					
Aucun	4,1	15,7	26,8	35,8	17,6	100,0
Couranique/mahadra	1,8	9,9	19,8	37,4	31,0	100,0
Primaire	1,3	9,1	19,2	35,6	34,8	100,0
Secondaire	0,3	3,8	11,0	28,4	56,5	100,0
Supérieur	0,1	1,6	4,6	16,1	77,7	100,0
NSP/NA	2,2	7,4	22,2	37,3	31,0	100,0
Total	2,3	10,9	20,8	35,1	30,9	100,0
	Milieu rural					
Aucun	44,1	33,5	18,5	3,7	0,2	100,0
Couranique/mahadra	26,5	32,9	25,0	14,4	1,1	100,0

Primaire	27,6	35,5	24,0	11,7	1,1	100,0
Secondaire	11,0	21,9	32,9	28,9	5,3	100,0
Supérieur	8,3	16,5	27,7	37,4	10,2	100,0
NSP/NA	45,3	32,2	17,9	4,3	0,3	100,0
Total	36,7	33,2	21,2	8,2	0,7	100,0
	Ensemble Féminin					
Aucun	32,0	28,1	21,0	13,4	5,4	100,0
Couranique/mahadra	15,3	22,5	22,6	24,9	14,7	100,0
Primaire	11,9	19,7	21,2	26,0	21,3	100,0
Secondaire	2,2	7,1	15,0	28,5	47,1	100,0
Supérieur	1,0	3,2	7,1	18,4	70,3	100,0
NSP/NA	32,3	24,7	19,2	14,2	9,6	100,0
Total	22,2	23,8	21,0	19,6	13,4	100,0
	Ensemble Milieu Urbain					
Aucun	3,7	14,8	26,4	36,5	18,6	100,0
Couranique/mahadra	1,5	8,4	19,1	39,2	31,8	100,0
Primaire	0,8	6,6	17,3	38,9	36,4	100,0
Secondaire	0,2	2,3	8,8	29,1	59,5	100,0
Supérieur	0,0	0,7	3,2	14,6	81,5	100,0
NSP/NA	0,7	5,0	15,4	38,3	40,5	100,0
Total	1,5	7,8	17,3	34,6	38,7	100,0
	Ensemble Milieu Rural					
Aucun	46,5	33,8	16,5	3,1	0,2	100,0
Couranique/mahadra	31,2	34,8	21,9	11,2	0,9	100,0
Primaire	30,4	35,4	23,1	10,1	0,9	100,0
Secondaire	13,4	24,4	33,1	25,1	4,0	100,0
Supérieur	7,1	16,9	31,3	35,9	8,8	100,0
NSP/NA	46,1	32,1	16,6	4,9	0,3	100,0
Total	39,0	33,8	19,4	7,2	0,6	100,0
	Total					
Aucun	33,8	28,1	19,5	13,0	5,6	100,0
Couranique/mahadra	17,1	22,2	20,6	24,5	15,6	100,0
Primaire	9,6	15,2	19,0	30,3	25,9	100,0
Secondaire	2,1	5,4	12,2	28,6	51,7	100,0
Supérieur	0,8	2,4	6,2	16,8	73,7	100,0
NSP/NA	22,9	18,3	16,0	22,0	20,8	100,0
Total	20,5	21,0	18,4	20,7	19,4	100,0

Tableau A.3.: Taille moyenne des ménages et nombre moyen de personnes par pièce selon la Wilaya

Wilaya	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	Total
Taille moyenne des ménages						
HodhChargui	5,72	5,56	5,25	6,08	6,05	5,56
Hodh El Garbi	6,03	5,58	5,69	6,30	6,81	5,86
Assaba	6,15	5,85	5,98	6,10	6,40	6,06
Gorgol	7,10	7,41	9,44	9,67	8,92	7,83
Brakna	6,38	6,70	6,84	6,95	7,21	6,73
Trarza	6,16	5,39	5,37	5,70	6,45	5,64
Adrar	5,64	5,05	5,38	5,79	5,99	5,60
Nouadhibou	21,72	4,03	4,65	4,66	5,90	5,39
Tagant	5,56	5,49	5,45	5,70	5,74	5,56
Guidimagha	8,97	9,99	14,20	15,39	11,92	10,84
Tiriszemmour	17,77	4,56	4,45	5,09	5,92	5,62
Inchiri	26,95	4,07	4,72	5,31	6,13	6,22
Nouakchott	12,39	5,04	5,54	6,06	6,85	6,33
Mauritanie	6,47	6,18	6,21	6,26	6,68	6,36
Nombre moyen de personnes par pièce						
HodhChargui	4,60	3,69	3,03	2,56	1,87	3,84
Hodh El Garbi	4,97	4,11	3,67	3,09	2,37	4,28
Assaba	5,03	4,44	4,16	2,95	2,07	4,31
Gorgol	5,23	4,25	3,96	3,40	2,45	4,49
Brakna	5,47	4,27	3,49	2,76	2,16	3,97
Trarza	4,91	4,35	3,68	2,59	2,10	3,46
Adrar	3,68	3,22	3,07	2,74	2,10	2,90
Nouadhibou	3,06	3,28	2,64	2,51	1,92	2,21
Tagant	4,76	3,62	3,00	2,38	1,77	3,63
Guidimagha	5,87	5,00	4,67	4,54	3,14	5,20

Tiriszemmour	4,87	3,33	2,91	2,77	2,18	2,44
Inchiri	3,03	3,16	3,33	2,70	2,21	2,70
Nouakchott	5,73	4,52	4,36	3,44	2,29	3,09
Mauritanie	5,03	4,16	3,77	3,11	2,23	3,67

Tableau A.4.: Quintiles de pauvreté selon le type d'habitat par sexe du chef de ménage

Type d'habitat	Quintiles de pauvreté					Total
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	
	Masculin					
Maison ordinaire	18,3	46,7	55,2	88,6	80,9	59,5
Villa simple	0,0	0,0	0,0	0,9	16,4	4,0
Villa en étage	0,0	0,0	0,0	0,1	1,0	0,3
Appartement dans un immeuble	0,0	0,0	0,0	0,1	1,3	0,3
Baraque	0,9	2,4	10,5	3,9	0,1	3,2
Case, hute, hangar	75,3	48,2	33,1	5,0	0,1	30,6
Tente	5,2	2,2	0,4	0,0	0,0	1,5
Autres	0,3	0,5	0,9	1,4	0,2	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Féminin					
Maison ordinaire	17,5	40,1	53,0	89,7	82,0	53,1
Villa simple	0,0	0,0	0,0	1,1	16,0	2,4
Villa en étage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,1
Appartement dans un immeuble	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,2
Baraque	1,1	2,3	6,5	2,1	0,1	2,5
Case, hute, hangar	76,2	54,7	39,4	6,4	0,1	39,5
Tente	5,0	2,5	0,4	0,0	0,0	1,8
Autres	0,3	0,4	0,7	0,6	0,1	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A.5.: Quintiles de pauvreté selon le type d'habitat par milieu de résidence

Type d'habitat	Quintiles de pauvreté					
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	Total
	Urbain					
Maison ordinaire	2,3	23,5	43,5	88,1	81,2	71,3
Villa simple	0,0	0,0	0,0	0,5	16,3	6,5
Villa en étage	0,0	0,0	0,0	0,1	0,9	0,4
Appartement dans un immeuble	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,5
Baraque	0,6	6,5	15,6	3,9	0,1	4,6
Case, hutte, hangar	91,0	67,4	39,5	6,0	0,1	15,6
Tente	6,1	2,4	0,5	0,0	0,0	0,4
Autres	0,0	0,3	0,9	1,3	0,2	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Rural					
Maison ordinaire	18,6	48,6	65,7	93,0	83,0	42,8
Villa simple	0,0	0,0	0,1	3,0	14,7	0,3
Villa en étage	0,0	0,0	0,0	0,2	1,3	0,0
Appartement dans un immeuble	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0
Baraque	1,0	1,4	1,6	0,3	0,0	1,2
Case, hute, hangar	75,1	47,2	31,6	3,2	0,7	52,3
Tente	5,1	2,4	0,3	0,0	0,0	2,9
Autres	0,3	0,5	0,7	0,2	0,1	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Ensemble					
Maison ordinaire	18,0	44,0	54,3	89,0	81,2	57,2
Villa simple	0,0	0,0	0,0	1,0	16,3	3,4
Villa en étage	0,0	0,0	0,0	0,1	0,9	0,2

Appartement dans un immeuble	0,0	0,0	0,0	0,1	1,2	0,3
Baraque	1,0	2,4	8,8	3,3	0,1	2,9
Case, hute, hangar	75,6	50,9	35,7	5,5	0,1	33,9
Tente	5,1	2,4	0,4	0,0	0,0	1,6
Autres	0,3	0,4	0,8	1,1	0,2	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A.6.: Population occupée par statut dans l'emploi selon le sexe les quintiles de pauvreté

Statut	Quintiles de pauvreté					
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	Total
Masculin						
Indépendant	66,5	66,0	58,8	48,5	36,3	52,8
Employeur	2,4	3,4	3,3	3,8	4,1	3,5
Salarié privé permanent	2,1	3,2	4,5	6,5	10,2	5,9
Salarié privé temporaire	18,7	17,8	20,2	23,8	19,8	20,3
Salarié public	1,2	3,3	9,0	14,8	27,9	13,2
Apprentis	0,3	0,6	1,0	1,1	0,9	0,8
Aides familiaux	8,8	5,8	3,1	1,4	0,8	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin						
Indépendant	71,9	74,1	71,8	65,2	42,6	61,8
Employeur	1,9	2,1	1,8	1,8	1,8	1,9
Salarié privé permanent	1,0	1,6	2,1	3,5	7,0	3,6
Salarié privé temporaire	10,0	10,5	12,9	14,1	13,8	12,6
Salarié public	1,2	2,2	5,8	12,1	32,8	14,2
Apprentis	0,2	0,3	0,3	0,4	0,7	0,4
Aides familiaux	13,9	9,3	5,4	2,8	1,4	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Indépendant	67,5	67,8	61,8	52,0	37,8	54,8
Employeur	2,3	3,1	3,0	3,4	3,6	3,1
Salarié privé permanent	1,9	2,8	4,0	5,8	9,4	5,4
Salarié privé temporaire	17,0	16,2	18,5	21,8	18,3	18,6
Salarié public	1,2	3,1	8,2	14,3	29,1	13,4
Apprentis	0,3	0,5	0,9	1,0	0,9	0,7
Aides familiaux	9,8	6,6	3,7	1,7	0,9	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A.7.: Population occupée par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence et les quintiles de pauvreté

Statut	Quintiles de pauvreté					Total
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	
Urbain						
Indépendant	62,7	63,7	59,7	51,4	37,8	47,2
Employeur	2,2	2,0	2,4	3,4	3,5	3,2
Salarié privé permanent	2,9	3,0	4,1	6,0	9,4	7,1
Salarié privé temporaire	25,2	23,4	22,3	22,8	18,4	20,8
Salarié public	3,3	5,4	8,4	13,9	29,1	19,5
Apprentis	0,5	0,7	1,0	1,0	0,9	0,9
Aides familiaux	3,3	1,8	2,1	1,5	0,9	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Indépendant	67,7	68,8	64,7	56,4	42,4	66,6
Employeur	2,3	3,3	3,7	3,6	5,6	3,0
Salarié privé permanent	1,8	2,8	3,7	4,5	7,2	2,7
Salarié privé temporaire	16,7	14,4	13,4	14,1	11,4	15,2
Salarié public	1,2	2,5	8,0	17,3	30,8	4,1
Apprentis	0,3	0,5	0,7	0,6	0,4	0,4
Aides familiaux	10,0	7,8	5,7	3,4	2,1	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A.8.: Population occupée par branche d'activité selon le milieu de résidence et les quintiles de pauvreté

Branches d'activité	Quintiles de pauvreté					Total
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	
	Urbain					
Secteur Primaire	25,0	14,2	13,4	9,6	7,0	9,4
Secteur secondaire	25,1	28,2	25,6	23,2	18,9	21,8
Secteur Tertiaire	49,9	57,5	60,9	67,2	74,1	68,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Rural					
Secteur Primaire	71,0	59,0	39,1	22,1	15,0	57,8
Secteur secondaire	10,0	12,3	12,0	10,9	12,4	11,2
Secteur Tertiaire	19,0	28,6	48,9	67,0	72,5	31,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Ensemble					
Secteur Primaire	69,3	50,2	24,4	11,1	7,1	28,5
Secteur secondaire	10,5	15,4	19,8	21,7	18,8	17,6
Secteur Tertiaire	20,1	34,3	55,8	67,2	74,1	53,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A.9.: Population occupée par branche d'activité selon le sexe et les quintiles de pauvreté

Branches d'activité	Quintiles de pauvreté					Total
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus Riches	
	Masculin					
Secteur Primaire	72,6	53,5	26,4	12,9	9,0	31,2
Secteur secondaire	9,0	14,6	20,3	23,0	21,9	18,4
Secteur Tertiaire	18,5	31,9	53,3	64,1	69,1	50,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Féminin					
Secteur Primaire	56,1	39,0	17,9	4,3	1,4	19,2
Secteur secondaire	16,9	18,4	18,1	16,8	9,1	14,9
Secteur Tertiaire	27,0	42,6	64,0	78,8	89,5	65,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Ensemble					
Secteur Primaire	69,3	50,2	24,4	11,1	7,1	28,5
Secteur secondaire	10,5	15,4	19,8	21,7	18,8	17,6
Secteur Tertiaire	20,1	34,3	55,8	67,2	74,1	53,9
Total	100,0	100,0%	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A.10.: Probabilité de décéder avant le premier et le cinquième anniversaire selon la wilaya

Wilaya	Quotient de mortalité		
	Infantile _{1q0}	Juvénile _{4q1}	Infanto-juvénile _{5q0}
Hodh Charghy	80	52	128
Hodh El Gharby	72	46	115
Assaba	69	43	109
Gorgol	85	57	137
Brakna	90	62	146
Trarza	59	34	91
Adrar	76	49	121
Dakhlett Nouadibou	64	38	100
Tagant	64	38	100
Guidimagha	78	72	144
Tiris-Zemour	65	70	130
Inchiri	73	46	116
Nouakchott	68	62	126
Total	72	46	115

